

CURIOSITÉS FOLKLORIQUES
DE BRETAGNE ET DU PAYS NANTAIS

Folklore de Loire-Atlantique

3^e PARTIE

LES COSTUMES



Femmes du Pays Paludier

**COSTUMES DE TRAVAIL
COSTUMES DE FÊTES
DES DIVERSES RÉGIONS DU PAYS NANTAIS**

par J. STANY-GAUTHIER

Conservateur du Musée d'Art populaire breton, Nantes



Document numérisé en 2016

061894

LE FOLKLORE DU PAYS NANTAIS ET DES RÉGIONS VOISINES

— PAR J. STANY-GAUTHIER —

3^e PARTIE

LES COSTUMES

Les plus anciens documents que l'on possède sur les costumes bretons ne remontent guère au-delà de 1820 (108), il en est de même pour le pays Nantais.

Du reste, il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire de vêtements aux formes immuables car dans le XIX^e siècle qui permet l'étude la plus complète du costume, on note une évolution continue. Dans l'espace de cinquante à quatre-vingts ans on peut constater des modifications sensibles, modifications dans la forme des vêtements (changements dans la coupe et l'ajustement), modifications sans le décor (motifs de broderie, dentelles, etc.) et modification dans le choix des matières.

Pour les éléments constitutifs, le jeu consiste donc soit à des suppressions, soit, au contraire, à des apports nouveaux. Il faut toutefois convenir que les suppressions ont malheureusement porté sur les éléments les plus caractéristiques des costumes (109). Ainsi à Nantes, le seul élément qui vers 1907 persistait dans la population artisanale des faubourgs, la coiffe, a petit à petit disparue.

Les éléments nouveaux ne paraissent pas conserver les grandes formes décoratives du breton original. De nos jours, par exemple, les tabliers ne s'inspirent plus du décor qui avait fait, jusqu'alors, l'attrait de cette parure ; ils sont le plus souvent copiés sur des dessins de journaux de mode parisiens.

◆ La belle époque du costume dans les cinq départements bretons (110) est certainement la fin du XIX^e siècle ; c'est vers 1888, 1900 que le costume bigouden réalisait sa plus belle forme et sa plus riche ornementation ;

(108) Ainsi c'est de 1820 que date l'ensemble des costumes de Quimper qui, au musée de cette ville, représentait une scène de marché.

(109) Pour la Basse-Bretagne, disparition complète vers 1901 du *Bragou-braz*, puis quelques années plus tard du *Chupen*.

(110) L'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique étant toujours considérés comme des départements ayant subi des influences voisines, causes primordiales de certaines altérations.

tout y concourait à une parfaite harmonie, les couleurs chaudes des motifs brodés se détachant sur le fond noir des draps et des velours, la superposition curieuse d'étages de gilets et de jupes, la coiffe très étudiée à la fois dans le style de son décor et la forme pyramidale de sa mitre, évoquaient une Bretagne originale profondément empreinte de son lointain passé.

Presque plus rien n'existe en 1957 de ce rutilant et émouvant costume (111). Dans la Loire-Atlantique, si vers 1900 il y avait encore dans les campagnes, et surtout au Nord-Ouest du département des vieilles gens portant le costume de leurs aïeux (112), on peut aujourd'hui constater la disparition complète du vêtement caractérisé, seule la coiffe persiste dans les communes rurales du Nord et du Sud du département, mais exclusivement portée par les femmes âgées, elle est appelée à disparaître sous peu.

C'est donc une étude rétrospective qui peut être entreprise en se basant surtout, comme nous l'avons dit, sur la fin du XIX^e siècle.

**

◆ Il convient, tout d'abord, de noter quelques observations susceptibles d'expliquer certaines particularités.

C'est, en effet, la diversité des modes de vie qui entraîne des changements dans l'aspect des costumes ; ainsi entre la région côtière et la région terrienne, de mœurs si différentes, on remarque des modifications sensibles, de même se distinguent les vêtements de la région du vignoble et ceux de la région du pommier. Les zones ayant des dialectes différents ont également des variations dans les formes et le décor, on peut donc dire que chaque contrée s'exprime par un trait vestimentaire distinct, cette distinction paraissant s'être réalisée non pas par des recherches voulues et intentionnelles, mais plutôt par une sorte d'instinct et aussi par l'expression de convenances humaines de diverses sortes (traditions, coutumes, religion, etc.)

Les limites d'extension d'un costume (c'est-à-dire son aire géographique), sont très variables, ainsi certains vêtements ou coiffes peuvent se porter dans le territoire d'un évêché, par contre, d'autres ne dépassent pas un canton, il y en a même qui se restreignent à un seul village (113).

**

◆ Dans les villes et villages importants, il existait deux catégories bien distinctes de vêtements : (a). Ceux portés par la société, les bourgeois et riches marchands. (b). Ceux portés par les gens du peuple et les artisans.

Pour les folkloristes, l'intérêt des seconds est plus grand, car les vêtements se traduisaient presque toujours par des formes simples issues du

(111) Sauf une coiffe en hauteur, véritable pain de sucre qui est un contre-sens dans une région très ventée.

(112) En 1900, j'ai encore trouvé entre Guérande et Mesquer des vieillards hommes et femmes portant les anciens costumes.

(113) On a dressé, pour la Bretagne, des cartes donnant les zones de répartition des différents costumes. — Consulter R. Y. Creston, Les Costumes des populations Bretonnes. 1 - 1953. Rennes, page 68 et suivantes. — Noëlle Couillaud, carte du Morbihan, au Musée d'art populaire régional, Château des Ducs à Nantes. — A ce musée également grande carte de répartition des costumes.

vieux terroir, alors que ceux des classes plus aisées n'étaient, le plus souvent, qu'une imitation à retardement des modes en honneur à Paris.

○ En plus, et partout, il faut encore observer les différences entre le costume de travail ou costume de tous les jours et le costume de fêtes ou d'apparat.

○ Enfin, pour l'artiste, le curieux, ou pour l'amateur des choses du passé, c'est surtout le costume paysan, vrai costume populaire, qui exprime avec plus de force et de charme, l'aspect profondément caractérisé de nos vieilles provinces.

◆ Par ces aperçus si divers on voit combien l'étude du costume présente de variétés et aussi de difficultés, tant par les multiples évolutions et modifications que la mode et le temps font subir aux types initiaux, que par les nombreuses classifications que ces évolutions entraînent. Une région n'est donc pas représentée par un seul type de costume, mais bien par toute une série de costumes retraçant ainsi son histoire. Les éléments de cette série n'offrent certainement pas tous le même intérêt, donc, il s'agit de s'arrêter plus longuement sur celui qui paraît traduire le plus exactement l'accord entre le vêtement et le milieu. Celui qui crée une ambiance révèle, que par son aisance, son pittoresque, son décor, sa couleur, il est en conformité parfaite avec ce que la population attendait de lui.

**

◆ En ce qui concerne la Loire-Atlantique, nous assistons pour le costume au renouvellement des mêmes influences voisines que nous avons signalées pour l'habitat : influence angevine à l'Est, vendéenne au Sud, bretonne vers l'Ouest.

○ Nous sommes amenés par ces influences à diviser notre étude en quatre grands chapitres :

- Les costumes du Pays Nantais (Nantes et ses environs) ;
- Les costumes du Pays de Retz et du Sud de la Loire ;
- Les costumes du Pays de la Mée (Châteaubriant et le Nord du département ;
- Les costumes du Pays Guérandais.

Comme on le verra chacune de ces régions présente d'intéressants costumes variés dans leur aspect.

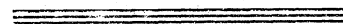




Fig. 78. — Nantes, le Passage Pommeraye en 1850.
Document intéressant par les costumes de ville qui y figurent.

XII - LES COSTUMES DU PAYS NANTAIS

◆ COSTUMES DE VILLE A NANTES.

Les plus anciens documents à peu près précis sont de l'époque de la Restauration, ils ont été notés par F. Lefeuvre sous le titre : *Physionomie et mœurs de Nantes sous la Restauration - 1887* (114).

○ 1814 à 1825 — *toilette de ville*.

« La toilette, surtout celle des femmes était un excellent critérium de l'état des fortunes. Elle était bien modeste dans les étoffes qu'elle employait et affectait même des prétentions à la naïveté ; mais elle se rattrapait de cette simplicité exagérée par l'éclat criard des couleurs. Les robes écriquées dans leurs formes, avaient reçu le nom de *fourreaux*. Leurs corsages s'arrêtaient au haut de la taille, et s'ils étaient d'autre couleur que la jupe, ils prenaient le nom de *Spencers*. Au bal, de nombreuses petites boucles de cheveux dissimulaient à peu près tout le front des élégantes, tandis que dans la rue, leurs chapeaux affectaient volontiers la forme niaise du chapeau dit à la *Paméla* ou celle du *Shacko*, à moins que ce ne fût le genre gracieux de la *capote de cabriolet*.

La coiffure des hommes n'était pas moins tapageuse. Au lieu de la perruque poudrée de l'ancien régime ou des cadenettes du Directoire, ils portaient leurs cheveux tombant platement sur le front, souvent frisés au moyen d'une serviette mouillée qu'on passait chaque matin sur leur *surface*, et de maigres favoris descendaient sur les joues.

Quant à leur habillement, un chapeau de forme *tromblon* à ailes retroussées, recouvrait leur tête ; le frac à pans écriqués, de couleur claire et à boutons d'or avec un collet remontant jusqu'au milieu du crâne, avait succédé à l'élégant habit à la française. La cravate se portait blanche ; la chemise à jabotière ; le petit gilet court, découvrait largement le pont du pantalon sur lequel tombaient de larges breloques en or ou en cornaline. Le pantalon de tricot collant et à couleur claire tendait à se substituer à la culotte courte, dont on voyait encore dans la rue un assez grand nombre de spécimens, mais la culotte comportait toujours le bas de couleur ou la botte remontante à retroussis, enduite de cirage à l'œuf.

La classe ouvrière, elle, avait conservé longtemps encore ses anciens costumes. Je me souviens en particulier de l'important chapeau à deux cornes, placé en bataille, des maîtres couvreurs et du petit tablier en cuir frisé qu'ils portaient pour soutenir leur marteau. Quant aux femmes, aux filles de service spécialement, elles adoptaient dès leurs plus jeunes années, pour leur habillement, une étoffe d'une couleur particulière qu'elles ne changeaient plus de toute leur vie. C'était généralement une indienne colorée nommé *Jouy*. Un petit mantelet de camayeau dentelé couvrait leurs épaules et, suivant les fonctions qu'elles remplissaient dans le ménage, elles portaient comme coiffe, la *dormeuse*, la *dorlotte*, le *serre-tête* ou l'orgueilleux *bergot*. Le *bergot* était toutefois l'apanage exclusif des cuisinières.

(114) Revue de Bretagne et Vendée 1887, p. 42, 43, 44.

Les femmes du peuple et les marchandes de poisson et de coquillages, étaient restées fidèles à la vieille *câline* de frisé qu'elles portaient par-dessus leurs coiffes. De dessous la *câline* s'échappaient généralement deux étages de gros pendants d'oreilles ronds, en or, que l'usage avait baptisé du nom significatif de *Coques*. »

○ 1826 à 1850. — *toilette des hommes et des femmes.*

« J'ai parlé dans le chapitre précédent, de la toilette de nos grands-pères ; je ne puis faire moins que de dire quelques mots de celle adoptée pendant la nouvelle période. En chevalier français (le terme était de mise en 1825), je cède le pas aux dames. Leur toilette a-t-elle gagné ou perdu, en richesse et élégance, par l'accroissement général de la fortune ? Je serais bien embarrassé de le dire. Si les étoffes qu'on emploie sont devenues plus luxueuses que celles des premiers temps, si la corbeille de noces de toute jeune fille riche renferme un ou plusieurs cachemires de l'Inde, impossible à se procurer autrefois, la coupe du vêtement proprement dit, de naïve qu'elle était, est devenue grandement prétentieuse. Je n'ai pas le temps de suivre la mode dans ses incessants changements, mais on me comprendra quand j'aurai dit que c'était par excellence le temps des manches à gigots, des peignes et des coiffures à la girafe (115). Quant aux chapeaux, on les ornait d'une profusion de plumes. J'eus occasion, il y a quelques années, d'en voir une collection ayant appartenu à une femme bien modeste dans ses goûts cependant, et je crois que la simplicité apparente de nos belles dames d'aujourd'hui aurait peine à s'accommoder de tous ces plumages d'autruche, de marabout, d'oiseaux de paradis, etc.

La toilette des hommes, elle, a fait certainement quelques progrès, grâce au remplacement du tailleur à façon par le tailleur en magasin. Expliquons-nous. Jusque-là, nos pères avaient coutume d'acheter leur étoffe chez le marchand de drap et de faire confectionner leurs vêtements par des ouvriers à domicile (116). Ceux-ci, à un certain moment, eurent la bonne idée de cumuler les bénéfices du commerçant avec ceux du confectionneur. A cet effet, ils descendirent de la mansarde dans la rue et exposèrent aux yeux du client d'élégants étalages. Stimulés par le double aiguillon de l'amour propre et de l'intérêt, ils améliorèrent sensiblement leur coupe. Ce n'était pas de trop, car la mode avait maladroitement délaissé la coquette botte à retroussis et la culotte courte, qu'une demi-douzaine de vieillards s'attardaient seuls à porter en même temps que la chevelure poudrée. Désormais, les hommes ne sortent plus qu'avec le pantalon à grand pont, le frac à boutons métalliques ou la grande redingote, dite *Lévite*. Leur chemise est à petit plis, ornée d'une épinglette à la jabotière, et le col mou remonte jusqu'à la naissance des oreilles avec de nombreuses cassures.

Autour de ce col s'enroule une large cravate blanche, en mousseline ou en batiste, ployée sur un moule élevé de baleine. Quant au chapeau, toujours

(115) La nouvelle girafe qui fut donnée au gouvernement français en 1828 fit une véritable révolution à Paris. Que n'absorba-t-elle pas dans son germe la révolution de Juillet qui éclata deux ans après, et nous bénirions jusque dans les siècles les plus reculés le nom de cet animal au long cou qui, jusqu'à présent, n'a servi qu'à l'ébaudissement des badauds.

(116) J'ai connu nombre de personnes qui avaient adopté une coupe et une couleur invariables pour leur habillement ; l'une d'elles ne portait, par exemple, que des redingotes bleu-ardoisé, tandis que celles de son beau-frère étaient couleur bronze ou tabac d'Espagne.

fortement évasé en forme de tromblon, il porte le nom de *castor*, du nom de l'animal dont il est censé être la dépouille quoique, en réalité, il ne soit fait qu'en poil de lièvre bourru ; son prix est invariablement d'un vieux louis de vingt-quatre francs, mais son usage est pour ainsi dire illimité, à la différence du chapeau de soie qui le supplantait hypocritement un jour, grâce à son bon marché apparent, puisqu'il n'en coûtait originairement que douze ; mais quelle différence dans la durée des deux !

Toutefois, le vêtement caractéristique de ce temps était le *carrick* avec sa montagne de petits collets s'étageant les uns sur les autres ; le *carrick*, importation britannique, que nos pères eussent bien fait de laisser aux Anglais. La mode le voulait de couleur claire, presque blanche. Le *carrick*, pour être hideux, n'en était pas moins l'idéal des cochers de fiacre qui l'ont recueilli comme une précieuse épave, quant la capricieuse déesse n'en a plus voulu. Il n'y a pas plus d'une vingtaine d'années, j'avais encore la satisfaction de revoir parfois ce bon vieux costume sur les épaules du docteur Lafond, le directeur de notre Ecole de Médecine, cet excellent homme que nous avons tous connu, et je puis dire, tous aimé. Jusqu'à son dernier jour, il conserva dans son intégrité cette toilette qui avait été celle de sa jeunesse, y compris le fameux *carrick*.

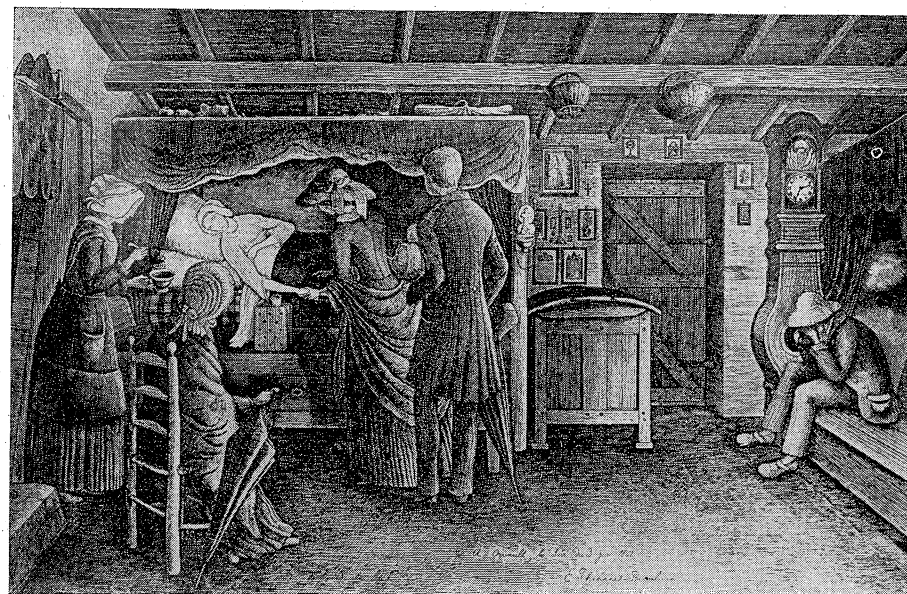


Fig. 79. — La jeune poitrinaire
Gravure de Phelippe-Beaulieux, datée de 1861

Intérieur paysan à Orvault — les propriétaires en costumes de ville rendent visite à leurs fermiers (ameublement et costumes de la région)

Si j'ajoute à cette description que la mode n'autorisait que le port de vilains petits favoris, et qu'elle laissait les cheveux continuer à tomber plate-ment jusqu'au milieu du front, j'aurai tracé le portrait d'un homme mûr du temps de la Restauration. On eût dit que tous tendaient à paraître plus vieux qu'ils ne l'étaient en réalité, et ils y réussissaient parfaitement, du reste.

TOILETTE DES JEUNES HOMMES. — Quant à la jeunesse, elle s'efforçait de son mieux de réagir contre cette apparence de vieillesse anticipée. Elle s'avisa un jour, de dégager son front des cheveux qui le masquaient et de les relever sur le front, comme nous le voyons dans les portraits de Lamartine à l'époque où il publia ses premières « Méditations ». Elle ne se trouva pas plus enlaidie pour cela. Elle fit, de plus, ajuster ses vêtements d'après les formes du corps humain, et non plus, d'après celle de la barrique, ancien patron de tous les tailleurs. Enfin, elle adopta pour les pantalons le petit pont, bien autrement seyant que ne l'était le grand. Mais ce fut la cravate qui fut l'objet de ses toutes particulières attentions ; elle l'éleva... aussi haut qu'elle le put faire, et la façon d'en arranger le nœud devint un art véritable. Aujourd'hui, que nous la portons basse et à un seul tour, nous rions de l'apparence de solennité que donnait cette haute cravate. Il n'en est pas moins vrai que, quand nous contemplons les portraits des gens de ce temps, nous sommes frappés de « leur grand air », et c'est à elle qu'ils le doivent pour la majeure partie.

ELEGANT EXCENTRIQUE : LE BEL ALLOTTE. — Mais ne serait-ce que pour mettre un peu de gaieté dans mon récit, je ne puis résister au plaisir de dire un mot de la toilette d'un « beau » de l'époque, un « beau » que notre vieille bonne, qui avait connu les temps de la Révolution, appelait, par un reste d'habitude, un « mirliflore » ou un « muscadin ». Loin d'essayer de devancer la mode, le bel Allotte, mort depuis quelques années, bien oublié à la campagne, s'appliquait à faire retour, en l'exagérant, à celle de la génération qui l'avait précédé. Il avait adopté le costume de 1807. Quelle joie c'était pour nous autres, enfants, quand nous apercevions arrêté devant la maison qu'il occupait, place Graslin, son éclatant cabriolet à pompe au timon duquel étaient attachés deux grands chevaux danois à tête busquée. Enrênés court et haut, et gardés à l'avant par un tout petit laquais à bottes à retroussis, ils blanchissaient d'écume leurs mors et leurs robes foncées. Où l'admiration atteignait son comble, c'était quand nous voyions apparaître le maître de l'équipage lui-même. D'abord, il portait des moustaches, genre de barbe réservée aux seuls militaires ; puis il arrangeait ses cheveux en deux grosses papillottes latérales enroulées sur deux petits peignes. Son « castor » généralement gris, était crânement posé sur le côté de la tête. Le premier, il avait osé rompre avec la cravate blanche ; mais la sienne, de couleur toujours très voyante, était plus raide et plus haute qu'aucune autre. Son frac à boutons métalliques et son gilet extra-court étaient aussi de nuance très claire. Il fallait voir son pantalon gris-perle ou blanc qui, ample et bouffant aux cuisses s'étranglait sur le coup de pied ! Deux larges sous-pieds, en gourmettes métalliques, encadraient des deux côtés ses bottes ornées de longs éperons de cuivre brillant. Et ces éperons n'étaient pas pour la simple parade, car le bel Allotte ne sortait pour ainsi dire jamais autrement qu'à cheval ou en voiture.

Mais la merveille des merveilles était son carrick blanchâtre, qu'il portait toujours déboutonné pour laisser apercevoir son éblouissante toilette de dessous. Dieu me pardonne ! ce carrick me semblait avoir deux fois plus de collets que les autres et puis... et puis sa doublure était de couleur flamme de punch !

(d'après Francis LEFEUVRE)

◆ COSTUMES DES ARTISANS ET DES PAYSANS.

Là, encore, il faut faire une distinction entre les costumes de travail, habits de tous les jours, et les habits de fête.

Au cours du XIX^e siècle, l'uniformité du vêtement de travail est à peu près générale en France, les variétés n'étant que des exigences utilitaires dues à certains modes régionaux (blouses plus ou moins longues, couleurs spécialement adoptées pour les usages locaux, etc.) (117). On ne peut pas dire qu'une description serait utile, le paysan endossant généralement pour son labeur de vieux costumes usagés, pantalons d'une sorte, veste d'une autre ; il est à peu près impossible de reconnaître à ces guenilles dépareillées un intérêt folklorique. Il n'en est pas de même pour les vêtements du dimanche et habits de fêtes, ils affirment, au contraire, par leurs formes et leurs détails une production du terroir qu'il nous faut étudier.

○ La plus ancienne documentation que nous avons pu trouver date de 1824, elle est de J. Le Cadre dans l'ouvrage « quelques notes sur la ville de Nantes ». Malgré son imprécision nous la reproduisons : (118)

« Les costumes sont encore, ici, (il s'agit du pays Nantais), caractéristiques ; et non pas comme en Normandie, où le fermier porte avec l'habit à la mode, de drap fin, la culotte et le bas de soie, et dont la fille est parée à la parisienne, abandonnant le riche bonnet de Caux, ou la jolie cornette de Bayeux, pour l'élégant chapeau à fleurs. En général, nos vêtements, pour les deux sexes, sont en laine noire ou brune ; les jeunes femmes emploient aussi le molleton et le basin blanc ; et, en quelques cantons, elles ont la jupe d'étoffe rayée. Sur les bords de la mer, on voit même, chez elles quelques soieries : mais la coupe, sauf le plus ou moins d'ampleur, est toujours uniforme. Aux jours de fête, *les hommes ont le pourpoint ou veste longue à basques* (119), sur un gilet rond et le pantalon, *le chapeau rabattu à fond bas*. Quelques jeunes gens ont adopté le *chapeau à haute forme, qu'ils entourent de faveurs à couleurs variées*.

(117) Il convient de noter toutefois que certaines professions et certaines corporations avaient des Costumes de travail spéciaux, ainsi les tonneliers, les pâtissiers, les paludiers, etc.

(118) Aucun village n'est cité, ce qui rend difficile la limitation de répartition des costumes.

(119) Nous soulignons les passages descriptifs qui paraissent offrir des détails intéressants.

Les vieillards ont conservé la *culotte courte* ou les *braies de serge*, les *bas bleus* et les *souliers à boucles* de cuivre, d'étain ou d'argent. On voit encore, parmi eux, d'antiques *habits carrés à doubles boutonniers*. Le *juste-au-corps* des femmes est à pans tombants ou arrondis ; ses *larges manches se redoublent jusqu'au coude* et sont bordées d'un ruban rose, rouge ou vert. Ces justes s'appellent *Compères*, se croisant jusque sous le menton, *ils se lacent mais sans corset*. Point de respect pour les formes dont on paraît avoir plus de honte que de vanité. Un petit fichu, bien serré, a ses pointes cachées sous une pièce de tablier bien attachée ; le jupon est fortement plissé.

Dans quelques Communes les femmes laissent pendre les bouts d'une jarrettière rouge.

La Coiffure, de mousseline ou de toile fine parfois rehaussée de dentelles, a le fond plus ou moins élevé ; elle est soutenue par un bonnet piqué, et les pans, qu'on appelle « barbes » fortement empesés se relèvent par dessus la tête. L'art avec lequel on les dispose imite assez la mode observée au 12^e siècle, par les dames de la Cour de nos Ducs. Dans les grandes cérémonies, comme le mariage et les enterrements, ces « barbes » restent tombantes sur le dos. Les cheveux se cachent sous ces coiffes, se divisent et se lissent sur le front, et se retrouvent en chignon sur la nuque, seule partie du nu qu'on permet d'apercevoir, et sur laquelle flottent les glands d'or ou de soie des cordons de la croix d'or à cœur suspendu, qui est l'unique bijou que portent les filles. Quant aux femmes, elles y ajoutent, en outre au massif anneau nuptial, une autre lourde bague dont le chaton est un gros cœur. On l'appelle « Foi ». Ces bijoux sont de pur or, unis, sans filigranes et sans fausses pierreries, comme en Normandie, où le grand losange, surmonté d'un large fleuron qu'on appelle « Croix », forme une masse brillante qui couvre la poitrine des fermières, sous leurs mantes de drap, à grosses rosaces en argent. La boucle d'oreille est, pour ainsi dire, inconnue chez nos paysannes. Quelques tailleuses complaisantes, échantonnant, aujourd'hui, le haut de taille postérieure de manière à laisser voir la naissance des épaules, d'autant plus blanche qu'elles sont rarement découvertes. Peu à peu, on en viendra, sans doute au même dégagement pour la partie antérieure. Moins de gêne et plus de grâces, quel avantage ! (120)

Souvent on place sous la coiffe, un faux béguin en dentelle ; mais par-dessus le tout, est un espèce de voile qui couvre la tête, dont elle prend la forme et s'étend plus ou moins bas sur les épaules. Cet ancien capot, ou mandille, qui a le joli nom de « Caline » se relève ou se baisse par devant, de manière à ne pas cacher le visage (121). Il est fait de batiste, de coton ou de laine blanche ; on le porte, le jour, pour se garantir du soleil et de la pluie ; et, la nuit, pour être plus chaudement. Dans les jours de fête, on tient sa « caline » à la main (comme nos dames portent leurs ridicules), quand on veut faire paraître l'élégance ou la richesse de sa coiffure. Cette portion de l'ajustement sied, au surplus, très bien aux figures fraîches.

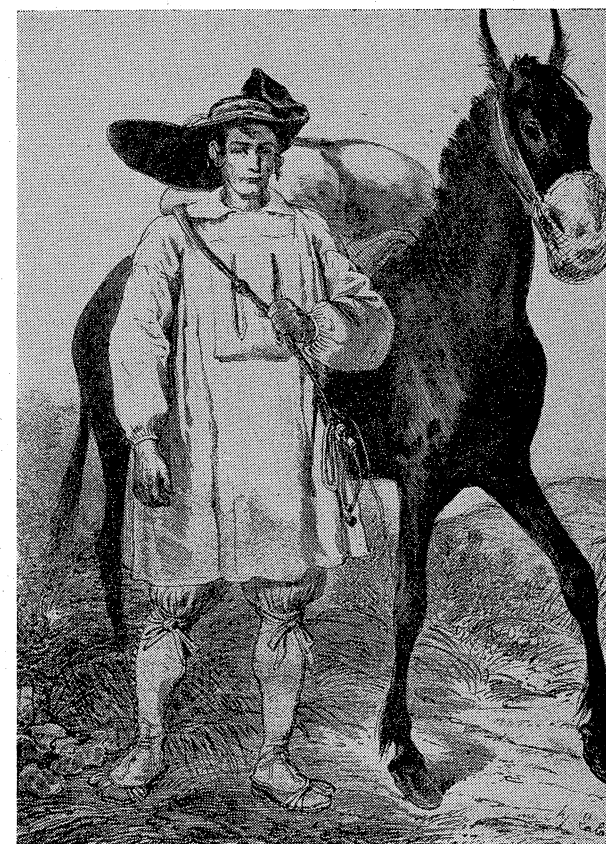
Quoiqu'il en soit, et malgré le goût plus développé chez nos Machecoulaises, Clissonnaises, Croisicaises et Blines, au teint clair et vermeil, nos accoutrements féminins sont sans grâce, sans mollesse et sans agréments, comme celles qui s'en affublent (122).

(120) Le lecteur appréciera certainement le lyrisme poétique naïf de l'auteur.

(121) C'est bien une mauvaise description de la Caline, nous en donnons plus loin une plus exacte idée.

(122) Nous nous arrêterons là, car notre auteur peu galant devient mauvais, ne déclare-t-il pas un peu plus loin, que nos femmes de la campagne ont en général peu de vraie beauté naturelle et encore moins de gentillesse et d'agréments... Négligence absolue de ce charme indéfinissable que la nature a donnée à leur sexe pour émouvoir, subjuguier et enivrer nos âmes. (sic).

○ Dans le Dictionnaire géographique des Communes du département de la Loire-Inférieure par Girault, de Saint-Fargeau, qui date de 1829, on relève une description assez importante des costumes des Paludiers (Guérande, Saillé, Batz), par contre le pays de la Mée et le pays Nantais n'y est représenté que par les quelques lignes suivantes : « Dans l'Arrondissement de Châteaubriant, pays pauvre et stérile, le paysan est mal logé, mal vêtu, mal nourri ; mais beaucoup mieux cependant que dans divers cantons de la Basse et même de la Haute-Bretagne. Couvert de la laine de ses troupeaux, le sayon de peau de chèvre lui est un abri commode contre la rigueur des saisons ; c'est pour lui un objet de luxe et presque un sujet d'orgueil ; de même que le manteau fourré en est un pour nos élégants du jour. Les dimanches, le paysan de ces contrées chausse de forts souliers ; un pantalon à bretelles, un *gilet croisé*, une *veste à la matelotte*, une chemise blanche, un *mouchoir propre au cou*, un *chapeau à haute forme*, composent sa parure.



Paludiers du Bourg-de-Batz transportant le sel
(dessin de Lalaisse vers 1840)

Le costume des paysannes, quoique moins gracieux que celui des femmes de Joué ou de Nort qui est le Canton le plus rapproché de Nantes, est bien supérieur en général à celui des paysannes des environs de Rennes. »

Et c'est tout, le costume des paysannes n'est pas décrit. Par contre, l'ouvrage contient 2 planches de costumes en couleurs, les habitants du Bourg de Batz et les Guérandaises, les détails très exacts sont intéressants.

○ La France pittoresque de A. Hugo, éditée à Paris en 1835 et qui a parfois des notes intéressantes, donne pour la Loire-Inférieure au paragraphe « Costumes » une simple description des vêtements de la région du Bourg de Batz. (123)

○ En 1850 a paru à Nantes, chez Charpentier, un important ouvrage intitulé « Nantes et la Loire-Inférieure », il contient de grandes planches représentant les Monuments dessinés d'après nature par F. Benoist. La 2^e partie se termine par les Costumes dessinés et lithographiés par Hte Lalaisse. Ces dernières planches rehaussées de couleur constituent les plus précieux documents que nous ayons sur les costumes de la Loire-Inférieure à cette époque. Le texte dû à Emile Souvestre n'est malheureusement pas à la hauteur des illustrations, c'est une digression vers toutes espèces de choses, mais les détails techniques sur les Costumes y sont totalement omis.

Pour marquer l'intérêt des beaux dessins de Lalaisse qui illustrent cet ouvrage nous en reproduisons une planche (Fig. 80).

○ En 1899, un artiste Nantais J. Grand-Jouan a eu l'heureuse idée de traduire la vie populaire de l'époque en une importante série de lithographies originales d'après dessins sur nature.

Cet ouvrage tout à fait remarquable a paru, édité par R. Guishau, sous le titre bien connu de « Nantes-la-Grise », tiré à 500 exemplaires, il est devenu très rare, car il est le seul, à notre connaissance, qui traduit avec fidélité, tout en s'exprimant avec une facture d'artiste très personnelle, les types Nantais à ce moment. En feuilletant ce précieux document on éprouve le charme un peu mélancolique, il faut bien l'avouer, de ce vieux Nantes qui a presque disparu de nos jours et dont l'œuvre de J. Grand-Jouan aura le mérite de nous en conserver le souvenir.

Les vieilles femmes Nantaises : marchandes, artisanes, domestiques, y sont croquées avec leurs atours surannés, leurs coiffes et aussi avec leurs expressions typiques.

Voici, figure 81, une grand'mère Nantaise se rendant en hiver au marché, couverte de son vaste manteau pélerine et munie de l'indispensable parapluie, silhouette à jamais effacée de nos marchés Nantais et qui apportait, pourtant, un pittoresque indéniable à ces éventaires en plein vent. La figure 83 (dessin de Félix Benoist, édition Charpentier 1850) donne une idée de l'animation des marchés à cette époque, celui qui est reproduit est l'ancienne halle de Feltre.

○ En 1934, O. L. Aubert de Saint-Brieuc a publié, dans la revue « Bretagne » qu'il dirigeait, une étude assez complète sur les Costumes Bretons avec beaucoup d'illustrations (reproductions de photographies, gravures et dessins). La Loire-Inférieure y est peu représentée, sauf pour la région des Marais Salants (chapitre intitulé « Chez les Paludiers ») où de nombreux détails sont notés.

○ De suite après la dernière guerre, le peintre et folkloriste Y. Creston a réalisé une remarquable documentation dessinée sur les Costumes Bretons. Il s'agit là d'un travail original qui allie l'exactitude des détails à une exécution graphique fort artistique. Notre département y figure avec de nombreux et intéressants dessins.

(123) Les costumes de la presqu'île Guérandaise étant les plus caractéristiques et les plus originaux, on comprend que les auteurs anciens aient eu, surtout, l'attention reportée sur eux.

○ Dans un recueil de planches rehaussées de couleur, V. Lhuer a également fait une étude du Costume breton de 1900 jusqu'à nos jours (paru en 1943, Au Moulin de Pen-Mur). Sur 100 planches que comporte l'ouvrage, 8 sont consacrées à la Loire-Inférieure dont 7 à la région de Guérande.

◆ Il nous reste maintenant à examiner en détails les costumes du pays Nantais, en fixant leurs formes et leurs particularités. Le costume d'homme est plus difficile à décrire que le costume féminin car peu d'observations exactes ont été faites sur lui.



Fig. 81
Vieille femme Nantaise
se rendant au marché
(dessin de J. Grand-Jouan)

◆ (A) COSTUMES MASCULINS (124)

○ *Veste* : L'habit à la française qui garde pendant tout le XIX^e siècle, dans la région centrale de la Bretagne (Vallée de l'Aulne, région du Huelgoat, etc.), son aspect ancien, ne tarde pas à se transformer vers le pays Gallo, il perd ses longues basques et devient une veste courte.

(124) Il s'agit bien entendu de costumes de fêtes et de cérémonies.

Toutefois, du côté de Savenay, il persiste jusque vers 1860, mais ses basques sont moins longues et les godrons postérieurs ne partent pas de la taille (figure 82 A).

Vers Nantes, l'usage de la veste courte est général. Elle arrive au niveau de la taille et s'ouvre largement sur le gilet, un tout petit revers se termine sur la moitié postérieure du cou par un col-revers relevé sur lequel retombent les cheveux généralement portés longs. (Figure 82 B). Les manches cylindriques n'ont aucune particularité.

La veste est garnie sur le côté droit de cinq boutons — correspondant à cinq boutonnieres établies sur le côté gauche (cinq autres boutonnieres existent parfois sur le côté droit entre la rangée des boutons et le bord de la veste). Les poches, si elles existent, n'ont aucun revers.

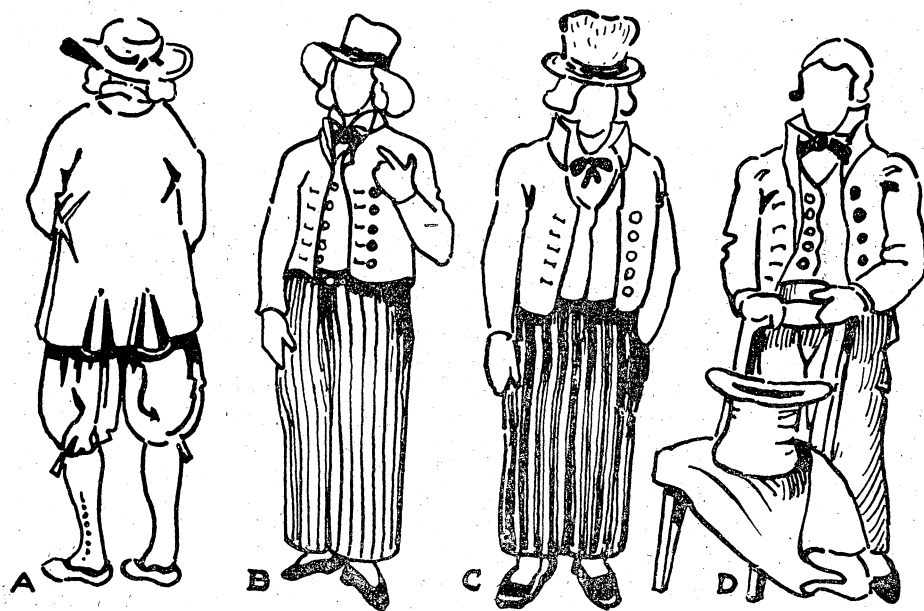


Fig. 82 — Types de Costumes masculins

○ *Gilet* : Du même tissu que la veste et sensiblement plus court — muni également de cinq boutons, il s'ouvre dans le haut pour laisser apercevoir la chemise blanche.

L'ouverture du gilet, c'est-à-dire l'alignement des boutonnieres et boutons est toujours à gauche et non au centre, sauf peut-être dans la région de Nort où pour les mariages on pouvait mettre des gilets en tissus fantaisie se boutonnant au centre (Fig. 82 D).

○ *Pantalon* : Alors que vers Savenay et Pontchâteau l'habit à la Française a été accompagné jusque vers le milieu du XIX^e siècle par des culottes bouffantes, il ne semble pas que cet élément particulier ait jamais été employé dans les environs du pays Nantais.

De larges braies nettement cylindriques, faites en tissu de préférence rayé, et s'arrêtant au-dessus de la cheville ont été les pantalons utilisés dans toute la Campagne du pays Nantais. (Fig. 82 B C) Certains étaient à pont.

○ *Chemises* : Son col assez haut, se retroussait en deux languettes laissant apercevoir la cravate largement nouée et dont les deux bouts rentraient sous le gilet.

○ *Chapeaux* : Deux variétés, l'une ayant de larges bords avec inclinaison sur le devant et portant une calotte cylindrique assez haute munie d'un ou de plusieurs rubans superposés (Fig. 82 C), l'autre, à bords plus étroits présente la forme dite « tromblon » fort en vogue en France vers 1830 (Fig. 82 D).

○ Presque tous les retraités de la Marine retirés aux alentours de Nantes et particulièrement à Trentemoult et du côté de Ste-Anne ont porté à la fin du XIX^e siècle et jusqu'à nos jours, la « Casquette Nantaise » en drap bleu foncé avec visière.

◆ (B) COSTUMES FÉMININS

Les Costumes féminins du pays Nantais sont agrémentés, non pas d'un chapeau, mais d'une Coiffe. Alors que les chapeaux masculins se limitent, comme nous l'avons vu, à deux ou trois formes bien définies, il n'en est pas de même pour la coiffure féminine, car la légère coiffe qui pare si joliment les paysannes est au contraire très diverse, elle comprend plusieurs variétés qui correspondent à des villages déterminés.

L'étude des coiffes est donc beaucoup plus conséquente et nous lui consacrons un chapitre spécial.

◆ Vêtement.

La robe est d'un seul tenant, c'est-à-dire que le corsage et la jupe ne sont pas séparés et constituent un ensemble. Faite d'un beau tissu, par exemple en Tarlatane de couleur unie : vert foncé, bleu foncé, brun chaudron, cette robe ne recevait en réalité aucun ornement, ce sont le tablier et le fichu qui vont remplir ce rôle.

La forme de la robe est indiquée par le dessin (125) (Fig. 84) qui en souligne les détails caractéristiques : importance des gros plis qui entourent la jupe avec accentuation du dépassant inférieur circulaire, forme arquée des coutures du corsage, les quatre bandes plissées très fines et superposées dans la région supérieure de la manche près de l'épaule, bandes se serrant au-dessus du coude faisant ainsi gonfler l'étoffe dans le haut de l'avant-bras, manche se terminant plus serrée au niveau du poignet. — Ce sont là les détails particuliers à la robe du pays Nantais. Ajoutons que sous la jupe se portait le « Courtin », sorte de jupon en tissu léger et que le corsage n'était pas échancré par devant, il montait au contraire jusqu'à la base du cou, celui-ci était souligné par un petit col de lingerie.

(125) Ce dessin exécuté par Mlle Noëlie Couillaud après de minutieuses recherches appartient au Musée d'Art populaire breton, au Château des Ducs.

Plus loin, à propos des coiffes, nous aurons l'occasion de signaler le remarquable travail de documentation, accompagné d'un nombre considérable de beaux dessins, que cette artiste a exécutés en vue d'un ouvrage sur les coiffes.

○ *Le Châle.*

Le châle ou foulard, appelé aussi « mouchoir » venait recouvrir la partie supérieure du corsage. Ce châle n'est en réalité que la moitié d'un châle, il a, en effet, la forme d'un triangle allongé ayant des franges sur les deux côtés retombants.

Entièrement caché sur le devant par la devantière du tablier, il se fixait à la naissance des épaules par des épingles ; il couvrait les bras jusqu'à moitié hauteur laissant apercevoir les petits plis du coude. Par derrière, la pointe tombait au milieu du dos, un peu au-dessus de la taille, accompagné de chaque côté par la chute des franges.

Le choix des tissus se donne libre cours et une émulation devait exister entre femmes et jeunes filles pour posséder le plus beau et le plus riche tissu, on en trouve en effet, en soie, en broché, en velours frappé avec des franges dites chenilles.



**Fig. 83. — Marché en plein air
autour de l'ancienne halle de Feltre
(dessin de F. Benoist)**

Alors que dans la région de Saint-Nazaire et de Batz le « mouchoir » nous apparaît très coloré, avec motifs populaires brodés, dans le pays Nantais il est toujours assez sobre et recherche surtout son effet dans la richesse et la beauté du tissu utilisé.

A l'occasion d'un mariage le « Mouchoir » était blanc agrémenté de dentelles, de broderies et surtout de plus grande dimension (126).

(126) Le Musée du Château possède une collection complète de châles et mouchoirs du pays Nantais.

○ *Le tablier.*

Le tablier de tous les jours, pour le tout aller, était en toile et très simple, par contre, dans le costume habillé il devient l'élément décoratif par excellence.

Il était fait en satin, taffetas, soie, de préférence uni, mais contrastant par sa couleur claire ou vive (rose, grenat, vert pâle, jaune, crème, etc.) avec le ton mat et relativement sombre du tissu de la robe.

Quelques tabliers étaient en tissus rayés ou présentant de petits motifs décoratifs : palmes, rinceaux ou fleurs.

La forme de cet élément important du costume est nettement indiquée dans le dessin (Fig. 85), reproduisant le Costume sur mannequin du Musée du Château (reconstituant fidèlement la Nantaise vers 1850). On remarquera la



**Fig. 84
Détails de la robe
du pays Nantais**

pointe inférieure que faisait la devantière, la façon dont la ceinture est fixée et l'attache sur les épaules créant un espace entre la partie supérieure du tablier et l'encolure de façon à laisser apercevoir le haut de la robe (127).

○ *La Parure de cou.*

Autour du cou, un ruban de velours noir permettait de suspendre devant la devantière, le cœur en argent ou en or et la croix (Fig. 85).

(127) Tous les tabliers bretons ne sont pas pareils, il y a entre eux des différences de détails très sensibles : dimensions, forme de la devantière, tissus utilisés, etc...

○ *Chaussures.*

Pour les cérémonies : escarpins sans talons maintenus parfois autour de la cheville par un lien, mais il n'était pas rare que femmes et fillettes portent « le Sabot Nantais » à nez plus ou moins long et enjolivé d'un décor floral (Fig. 86) (128).



Fig. 85
La Nantaise (1850)

○ *Bas.*

Généralement blancs, en coton, plus rarement en fil.

(128) La plupart des sabots de la Loire-Inférieure étaient fabriqués en forêt du Gâvre, consulter l'article « Les Sabotiers » — n° 21, 2^e trimestre, année 1953, de « Nantes-Tourisme ».

○ *Bijoux.*

Outre la parure de cou les femmes mariées portaient à l'annulaire au-dessus de l'anneau nuptial une bague à gros chatons en forme de cœur. Il y avait aussi des bagues nommées « Une Foi » dont le chaton représentait deux mains unies.

Des boucles d'oreilles appelées « Coques » ornaient particulièrement les oreilles des marchandes de poissons jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

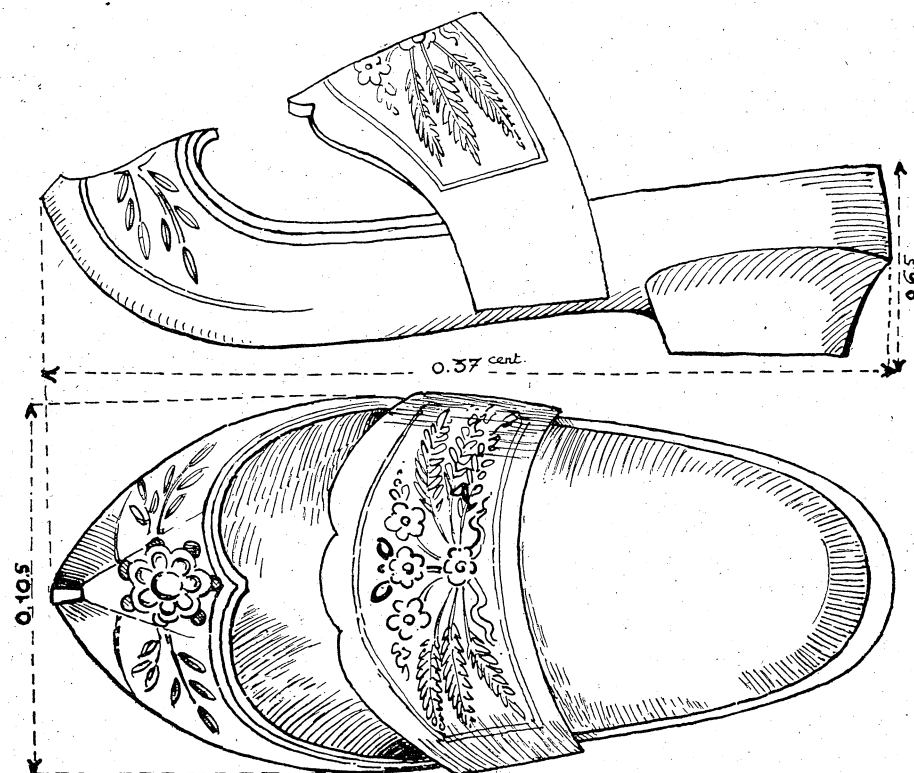


Fig. 86. — « Le Sabot Nantais »

XII - LES COIFFES DU PAYS NANTAIS

◆ Avec les coiffes, nous abordons une étude très complexe, car la variété des coiffes est considérable, variété de formes générales suivant la région (côté Pays de Retz, côté Guérandais, côté d'Ancenis, etc.) et variété dans une même région pour les petits détails : plis, disposition des rubans ou des dentelles, chaque commune tenant à se singulariser par une petite modification la faisant distinguer de la commune voisine.

○ La coiffe est l'élément de la toilette féminine qui a persisté le plus longtemps et malgré la disparition du costume elle a pu se maintenir, c'est ainsi qu'elle existait encore, un peu partout en Bretagne, au commencement du XX^e siècle.

Les deux guerres, en transformant certains usages et coutumes du pays, ont hâté cette disparition.

◆ Avant la guerre de 1914, une artiste Nantaise, Mademoiselle Noëlie Couillaud, avait parcouru la Bretagne pour en dessiner les coiffes les plus typiques : cette collection unique formée de beaux dessins rehaussés de couleur est maintenant heureusement abritée dans une salle spéciale au Musée du Château des Ducs de Bretagne à Nantes. En 1925, le résultat de cette prospection a paru sous une autre forme, il s'agit d'un ouvrage intitulé « Anthologie des coiffes et types actuels du peuple breton » (129). Quarante-vingt précieux dessins au trait incisif y assurent la fidélité des détails et y forment, en quelque sorte, le panorama de la coiffe bretonne, onze planches sont consacrées à la Loire-Inférieure.

Mieux encore, Mlle N. Couillaud a entrepris une autre œuvre importante venant compléter ce premier travail, il s'agit des « Coiffes de la Loire-Inférieure » (130), ouvrage complet où toutes les variétés et toutes les particularités sont décrites et dessinées, c'est dire combien cette documentation est précieuse ; malheureusement, l'édition de cet important manuscrit n'a pu être réalisée jusqu'à ce jour.

○ En 1928 a paru chez O. L. Aubert, éditeur à Saint-Brieuc, un petit ouvrage « Les Coiffes bretonnes » par Maurice Bigot, il s'agit de la reproduction de cent photographies puisées dans les archives de plusieurs photographes bretons. La Loire-Inférieure y est seulement représentée par trois coiffes : environs de Nantes, Guérande et Trescalan.

○ Signalons enfin que les coiffes ont été le sujet de plusieurs collections de cartes postales — (les photographes Hamonic, à Saint-Brieuc, Villard à Quimper, Le Doaré à Châteaulin, Chapeau à Nantes).

◆ Vers 1908, on pouvait voir encore, de nombreuses coiffes portées par les paysannes des environs de Nantes qui apportaient leurs produits les jours de marché. Le spectacle de toute cette « belle floraison blanche » comme le dit si gentiment J. Grand-Jouan, ne manquait pas de charme.

Nous avons pu reproduire (Figure 88) une photographie de l'époque donnant une idée de l'activité du marché de la Petite-Hollande, le samedi matin.

Depuis, la coiffe a complètement disparue et seules quelques vieilles femmes la portent dans les villages d'alentour. On peut affirmer que dans quinze ans, la coiffe du pays Nantais sera devenue un objet de rareté.

Enfin, la disparition de la coiffe a entraîné avec elle, la disparition des repasseuses de coiffes, métier qui demandait une certaine pratique.

○ Formes générales des Coiffes.

Les Coiffes, bien plus que les Costumes ont changé de forme et suivant les époques, ainsi avant 1860, les coiffes adoptaient une forme très haute et très étoffée. Ces coiffes volumineuses reproduites dans toutes les gravures du temps s'apparentent aux hautes coiffes du Bas-Poitou, du Saintonge, des Charentes et de la Normandie, c'est dire qu'une mode régnait dans tout l'Ouest et le Sud-Ouest encourageant ces édifices de tulle et de dentelles faisant songer aux anciens hennins (Fig. 89). Ce n'est qu'à partir de 1860 que la Coiffe Nantaise a commencé son évolution, diminuant progressivement de hauteur, affectant des simplifications dans l'ajustement des dentelles et affirmant enfin la forme significative de son originalité : « le fond en carène ».

◆ Anatomie de la Coiffe du Pays Nantais.

Il est nécessaire d'examiner la conformation de la coiffe en général, de façon que soit facilitée sa description.

(129) Edité par la Bretagne Touristique — Saint-Brieuc.

(130) Nous conservons intentionnellement le titre ancien de notre département à tous les ouvrages et productions parus avant la modification : Loire-Atlantique.

Elle se compose de trois parties : « le devant », sorte de bandeau uni, brodé, ou en dentelle qui encadre le front (Fig. 87) (131) « arrière, dont le fond est ouvragé et dont la pointe se termine en cône tronqué (forme de carène) ». Entre ces deux éléments et servant à les relier se trouve « la passe » généralement brodée.

La dentelle fait très souvent le tour de la coiffe dans sa partie inférieure, c'est « le dalais ».

L'arrière est plissé et la jonction des plis forme des triangles allongés qui portent le nom de « cœurs ».

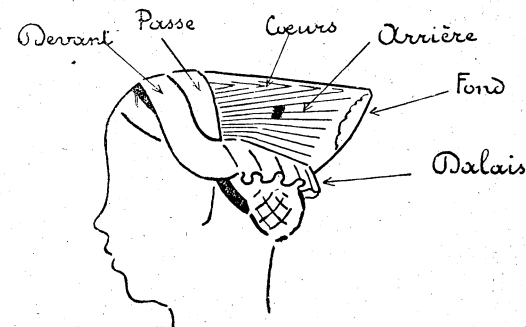


Figure 87

Différentes parties composant la coiffe

Jadis, l'arrière se plissait en pinçant les fronces une à une entre le pouce et l'index, ensuite on les repassait à plat en humidifiant au préalable, ce qui réalisait des plis couchés, plus tard, les repasseuses employèrent des pailles (tiges de blé, de seigle ou de la guinche) pour former ces plis et même vers 1880 l'usage se répandit des aiguilles d'acier (132).



Fig. 88. — Le marché de la Petite-Hollande

(131) Dans toute coiffe bretonne, la partie qui couvre le front et encadre la face porte le nom de « visachen ».

(132) Une vitrine du Musée d'art populaire breton au Château, contient tous les instruments servant à repasser les coiffes — pailles, aiguilles, petits fers à repasser, gaufres pour le tuyautage, etc.

◆ **Grandes coiffes de la première partie du XX^e siècle.**

Sans avoir l'importance et le développement des grandes coiffes du pays de Retz ou du pays de Châteaubriant, Nantes a connu également les hautes coiffes dérivées des hennins, on les aperçoit dans la foule de l'ancien marché de Feltre (Fig. 82).



Fig. 89. — Costumes des Femmes de chambre et des cuisinières de Nantes vers 1850 (on remarque la haute coiffe portée par la cuisinière)



Fig. 90 — Vieille femme Nantaise portant la Caline (1890)

C'est vers 1880 que les dimensions furent réduites, auparavant, les coiffes avaient la proportion et l'aspect de celle reproduite figure 90. Dans ce dessin minutieux et exact on voit que la coiffe possède bien les trois éléments que nous avons indiqués, le fond allongé est plissé, la passe est très large et un lien entoure la coiffe et vient se boucler en un petit nœud sur le « devant ».

Ces Coiffes pouvaient être faites en calicot légèrement amidonné et à la mauvaise saison, les artisanes les portaient en flanelle blanche.

○ *Différentes espèces de coiffes.*

Il y avait à Nantes et dans les environs trois sortes de coiffes :

- 1° — « *La caline* » ou coiffe « en carène » (133) ;
- 2° — « *La caline* » des maraîchères et des artisanes ;
- 3° — « *La dormeuse* » qui est une coiffe de cérémonies.

○ En réalité, le mot caline s'applique à diverses coiffes suivant les régions, ainsi au voisinage de la Vendée, il désignait une coiffe de calicot dont les jours de pluie on recouvrait la coiffe de tulle empesée et gaufrée.

Dans les Cantons de Clisson, Vallet, Vertou, cette enveloppe protectrice portait le nom de « cache-coiffe » ou « fourreau ». La caline étant exclusivement la coiffe à carène telle que nous l'avons décrite et qui présente avec netteté son fond plissé.

La caline des maraîchères est plus étoffée, plus souple, son dalais parfois descend sur le cou, de larges bandes de calicot passent sous le fond, serrent le dalais et viennent former un nœud important sur la passe.

Cette coiffe était très répandue, elle était portée par les artisanes, les domestiques et travailleurs de toutes conditions (Fig. 92).

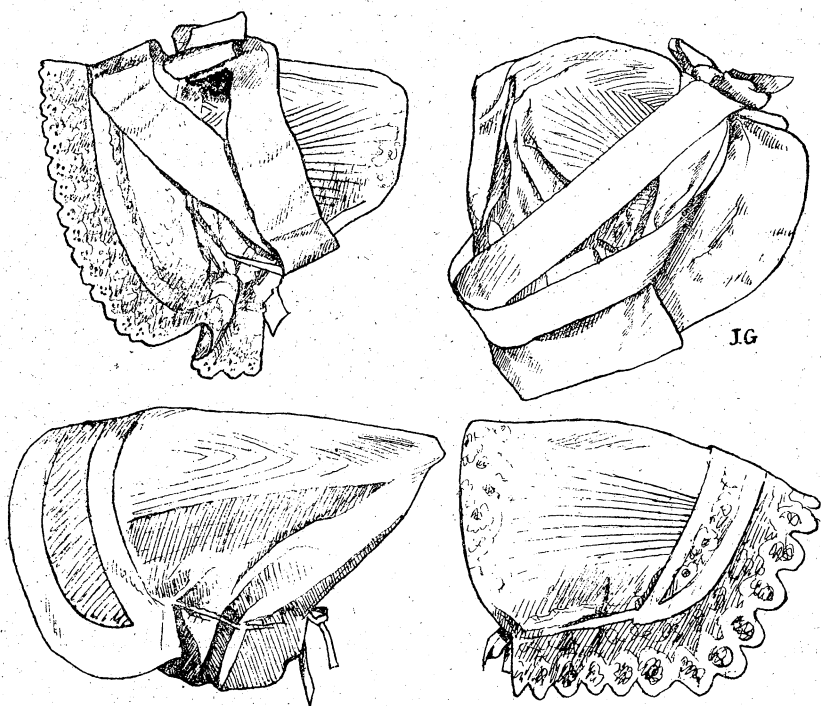


Fig. 91 : Coiffe Nantaise (ép. 1889) — Fig. 92 : La Caline des Maraîchères (ép. 1900)
Fig. 93 « La Carène », (Ste-Luce, fin du XIX^e s.)
Fig. 95 : à fond très haut (Pont-Rousseau 1890).

○ La dormeuse était la coiffe de cérémonies, confectionnée en mousseline plissée au doigt, son dalais fait d'une large dentelle entourait la coiffe.

(133) Cette coiffe porte aussi le nom de « *dorlotte* ».



Figure 95 — « La coiffe Nantaise »

○ On remarquera dans les figures 90, 96, la forme de la devantière du tablier qui diffère de celle que nous avons reproduit figure 85.

Assez basse sur la poitrine, la devantière est munie à droite et à gauche de deux pattes assez longues qui viennent se fixer sur le châle au moyen de deux grosses épingles à tête.



Figure 96 — Domestique coiffée de la Caline

○ De légères variations existent, suivant les communes, dans les détails des coiffes, mais la forme en carène reste l'élément typique dominant.

Clisson et Aigrefeuille présentent les modèles les plus allongés du département.

Le fond est ou triangulaire (Vertou), elliptique ou circulaire (La Chapelle-sur-Erdre).

Une dentelle peut faire tout le tour de la coiffe (Carquefou) ou n'exister que sur le devant (La Chapelle-sur-Erdre).

Les rubans sont posés sur la coiffe de différentes façons, ils peuvent se nouer sur le dessus, une coulisse resserre parfois la coiffe également par derrière (Carquefou).

(134) Cf. L'intermédiaire Nantais 1909, p. 55-56.

(135) Ils ont paru dans Nantes-Tourisme n° 17 année 1952.

○ La façon de porter la coiffe est importante et peut varier, c'est-à-dire laisser plus ou moins à découvert la partie supérieure du front encadré d'une légère bande de cheveux et la forme en carène peut se relever assez haut en pointe ou au contraire s'abaisser.

Par derrière les cheveux disposés en Catogan sont placés dans une résille qui dépasse légèrement le bas de la coiffe.

En réalité les coiffes autrefois (et ceci est vrai pour toute la Bretagne) ne laissaient apercevoir que très peu de la chevelure.



Figure 97. — (Dessin de Mlle Noëlie Couillaud.) — Figure 98. — « Le bergot ou nasse »

○ Les coiffes étaient faites en percale, en mousseline, en tulle ou en gaze. Les personnes âgées portaient des coiffes en flanelle et même en laine.

L'ornementation était généralement réservée à « la passe », broderies et dentelles, quant au fond il était l'emplacement de choix pour un motif décoratif important (136).

Les rubans qui agrémentent l'ensemble sont presque toujours en faille blanche et peuvent varier de largeur.

(136) Le Musée du Château possède une importante collection de fonds de coiffes brodés, les motifs décoratifs y sont particulièrement remarquables et l'exécution de toute qualité.

○ Pour le mariage la parure de fleurs d'oranger s'installait sur la coiffe et on ajoutait sur le fond une toute petite couronne très simple posée verticalement, c'était la couronne d'honneur.

La coiffe des noces était conservée dans les familles, on l'installait sous globe sur une sorte de coussin orné de velours, verroteries, fleurs en étoffes.



Figure 99. — La coiffe de deuil (Photo Fréor, La Montagne) (137)

○ Pour le deuil la passe était garnie de taffetas noir, cette bandelette variait avec la nature du deuil, aussi elle pouvait être plus ou moins large. (Fig. 99).

(137) La Photographie représente la mère Dupas de Saint-Jean de Boiseau le jour de l'anniversaire de sa centième année.



Figure 100
Jeune femme Nantaise 1841 (138)

Dans la région de Bouguenais les coiffes de deuil pour personnes âgées étaient en flanelle à fond très étiré et tout le devant était garni de taffetas noir. Elle offrait un grand caractère.

○ Les fillettes portaient le bonnet appelé « trois pièces » mais à cinq ans elles avaient un costume indentique à ceux des femmes c'est-à-dire la longue robe, le tablier et le mouchoir avec pointe dans le dos.

(138) Document dessiné en 1841, intéressant pour la coiffe et le costume. On remarquera également les costumes d'enfants de classes aisées à cette époque.

LES COSTUMES DU PAYS DE RETZ

◆ Costumes masculins.

Le costume de cérémonies du Pays de Retz, vers 1875, ne diffère du costume du Pays Nantais que par quelques détails. Le pantalon large se limitait à la cheville. La veste courte s'ouvrait largement sur le gilet, un revers peu accentué partait du bas de l'épaule et se terminait en pointe à la limite inférieure de la veste ; autour de l'échancrure du cou existait seulement un léger bourrelet.

Le gilet de préférence en flanelle blanche se boutonnait sur le côté, il comportait deux rangées de cinq boutons et il était enveloppé dans sa partie basse par une ceinture de couleur faisant le tour de la taille.

Quant au chapeau il consistait en un feutre à larges ailes mais à calotte ovale assez basse, agrémentée parfois d'une chenille. Ajoutons que le visage était rasé, seuls deux courts favoris ornaient les tempes.

◆ Costumes féminins.

Voici la description qu'en donne Louis Gautier (139).

« La jupe était un peu courte et ornée d'un « godi ». Plus on était riche, plus le pli était long, et « un gros godi » était le désir de toutes les jeunes filles, qui n'oubliaient pas non plus de s'attacher autour de la taille un gros bourrelet d'étoffe appelé « gourgandin » qui grossissait élégamment... pour ce temps là...

Le corsage sans col était simple et se distinguait seulement par ses manches « gigot » ; le bras était bien ajusté et orné de velours au poignet, l'avant-bras était bouffant, avec de petits plis de distance en distance. On posait sur le corsage, en haut, tout autour, une guipure de soie brodée ornée d'une petite encolure en passementerie, et le châle de couleur, de belle soie brochée, ou de laine avec des fleurs, ou le simple mouchoir à carreaux, venait se mettre par dessus, laissant bien voir la guimpe devant et derrière. Le tablier bleu, violet, rose, jaune... montait sur le corsage en deux longues pointes qu'on fixait au châle.

On peut dire que ce costume, qui s'harmonisait si bien avec les grandes coiffes, a généralement disparu en même temps qu'elles.

○ En reprenant quelques détails de cette description nous constatons que les jupes découvraient un peu la jambe laissant apercevoir de fins souliers plats et pointus maintenus au pied par des lacets entrecroisés se nouant au-dessus de la cheville.

Les manches des corsages étaient comme nous venons de le voir ballonnées, froncées ; elles se terminaient par des poignets gaufrés bordés d'un fin liseré blanc.

○ Le capitaine Louis Lacroix (140) constate très judicieusement que le costume féminin ancien variait sensiblement suivant la ville. Ainsi il note qu'à *Bourgneuf* les robes simples étaient faites d'étoffes assez ordinaires et plutôt sombres, le décolleté s'ouvrait sur une guimpe blanche, terminé par un col tuyauté assez important. Le tablier à bavette était très enveloppant.

(139) Cf. Son ouvrage : *La Bernerie, son histoire*. Nantes 1912.

(140) Cf. Le capitaine L. Lacroix. *La Baye de Bretagne : Histoire de la baie de Bourgneuf et de son littoral*. La Bernerie 1942.

A *Machecoul*, on recherchait des étoffes plus riches et de couleurs plus brillantes ainsi qu'une façon plus recherchée. Les robes se faisaient plus montantes, sans guimpes mais toujours avec un col tuyauté. Le tablier à bavette et le fichu de couleur se croisaient entre robe et tablier.



Figure 101
Costumes et coiffes de Pornic

Quant à *Pornic* les étoffes de couleur claire étaient les plus employées, les cols tuyautés diminuaient de dimension, le tablier sans bavette laissait voir un fichu élégant.

○ La figure 101 est intéressante car elle nous donne une idée exacte de ce costume, toutefois je pense qu'à *Pornic* deux sortes de tabliers étaient en usage : le tablier à bavette, et le tablier sans bavette.

Le tablier à bavette (piècette ou devantière) s'aperçoit sur la femme à l'extrême gauche du document, l'échancrure relevée sur de nombreux dessins avait la forme d'un U, c'est-à-dire que deux longues pattes la rattachait aux épaules, le fichu était donc en partie caché par la bavette.

Le tablier sans bavette laissait voir le croisement du châle dans le bas de la poitrine, les deux pointes rentrant dans la ceinture du tablier. Cette disposition permettait de constater la richesse du châle et de la guimpe, devait surtout convenir aux plus élégantes jeunes filles (les deux figures de droite du document).

○ La figure 101 permet une autre constatation, celle concernant la disposition du châle ou du foulard dans le dos. La pointe inférieure devait arriver à la taille tandis que dans le haut la forme en V était obtenue au moyen de trois plis fixés par une épingle (deuxième jeune fille à partir de gauche).

○ La parure consistait dans une croix pendante dans l'ouverture formée par les deux châles. A Machecoul on ajoutait un cœur.

○ A *Préfailles* et à *La Plaine*, le tablier était très enveloppant, il entourait presque complètement la jupe ; les manches du corsage n'avaient plus les fronces et les ballons et le croisement du châle sur la poitrine se faisait si haut qu'il cachait entièrement le corsage.

**

LES COIFFES DU PAYS DE RETZ

◆ Les anciennes coiffes de cérémonies du pays de Retz, véritables pyramides de dentelles, étaient certainement les plus grandes et les plus belles du département, celles qui ont persisté le plus longtemps (jusque vers 1880).

○ Empruntons encore à Louis Gautier leur description : (141)

« La coiffe d'autrefois, très ancienne, était fort jolie ; c'était un cylindre, long de quarante centimètres à peu près, s'appelant « la passe », moins large et plus aplati jusqu'à l'extrémité, formée par « un fond » plissé, orné d'un bavolet à jours ; de chaque côté courait une longue dentelle qui, partant du haut, se terminait en s'élargissant près de la figure ainsi encadrée de deux ailes finement découpées.

Cette fragile coiffure demandait un soutien, aussi était-elle intérieurement tapissée de gros papier bleu luisant au soleil et, paraît-il du plus bel effet. De plus, afin d'être solidement fixée, elle s'épinglait sur un petit bonnet entouré de fine dentelle qu'on ajustait en premier lieu et qui maintenait le gracieux monument.

On l'appelait la coiffe « pornicaise » car c'est surtout à Pornic qu'elle était portée et demeura plus longtemps d'un usage courant. A la Bernerie elle était un peu moins longue et moins pointue. On peut remarquer que ce type de coiffe s'étend sur tout le pays de Retz avec la seule différence de dimension. »

(141) Les descriptions faites par les personnes habitant le pays sont toujours préférables à toutes autres.

○ Les figures 101 et 102 illustrent la description que nous venons de reproduire. Dans la figure 101, la deuxième femme à gauche, vue de dos, montre l'arrangement de la coiffe par derrière. On remarquera également la disposition des cheveux qui forment une grosse coque au bas de la partie interne de la coiffe mais qui, par devant, retombent en boucles sur les joues.

○ Une autre combinaison des dentelles sur la pyramide existait dans la région de Saint-Père en Retz, Machecoul, deux grands bandeaux ou passes entouraient le soutien de papier bleu et formaient dans le haut deux sortes de petits éventails caractéristiques.

La figure 64 (page 77) (142), donne une idée de cette forme de coiffe.

○ Toutes ces grandes coiffes d'étoffes et de dentelles, si luxueuses, si seyantes, étaient répandues à peu près dans toutes les villes et villages du département, qu'il s'agisse du pays de Retz, du pays Nantais, du pays de la Mée ou du pays Guérandais. Elles constituaient une si riche parure folklorique que nous avons pensé intéressant de reproduire schématiquement les formes typiques en un tableau comparatif. (Fig. 103).

○ Vers 1900 la grande coiffe ne fut plus portée que les jours de fêtes et par les élégantes, puis petit à petit elle fut remplacée par « la dormeuse », coiffe beaucoup plus simple et fort diminuée.

○ Les coiffes de deuil étaient en percale empesée, ou en flanelle pour les vieilles femmes et bordés d'un ruban de faille ou de taffetas noir assez large.

(142) Dans la 2^{me} partie « De la naissance à la mort ».

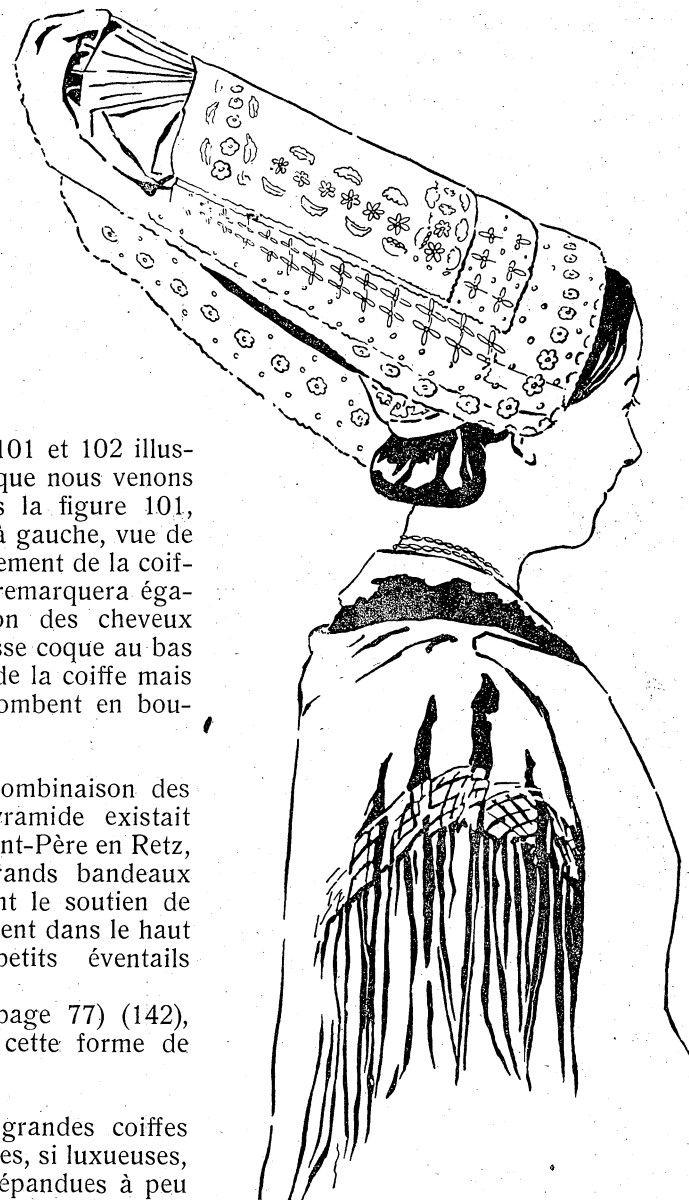


Figure 102
Pornic, coiffe de cérémonie vers 1880
(dessin de Mlle Nœlie Couillaud)

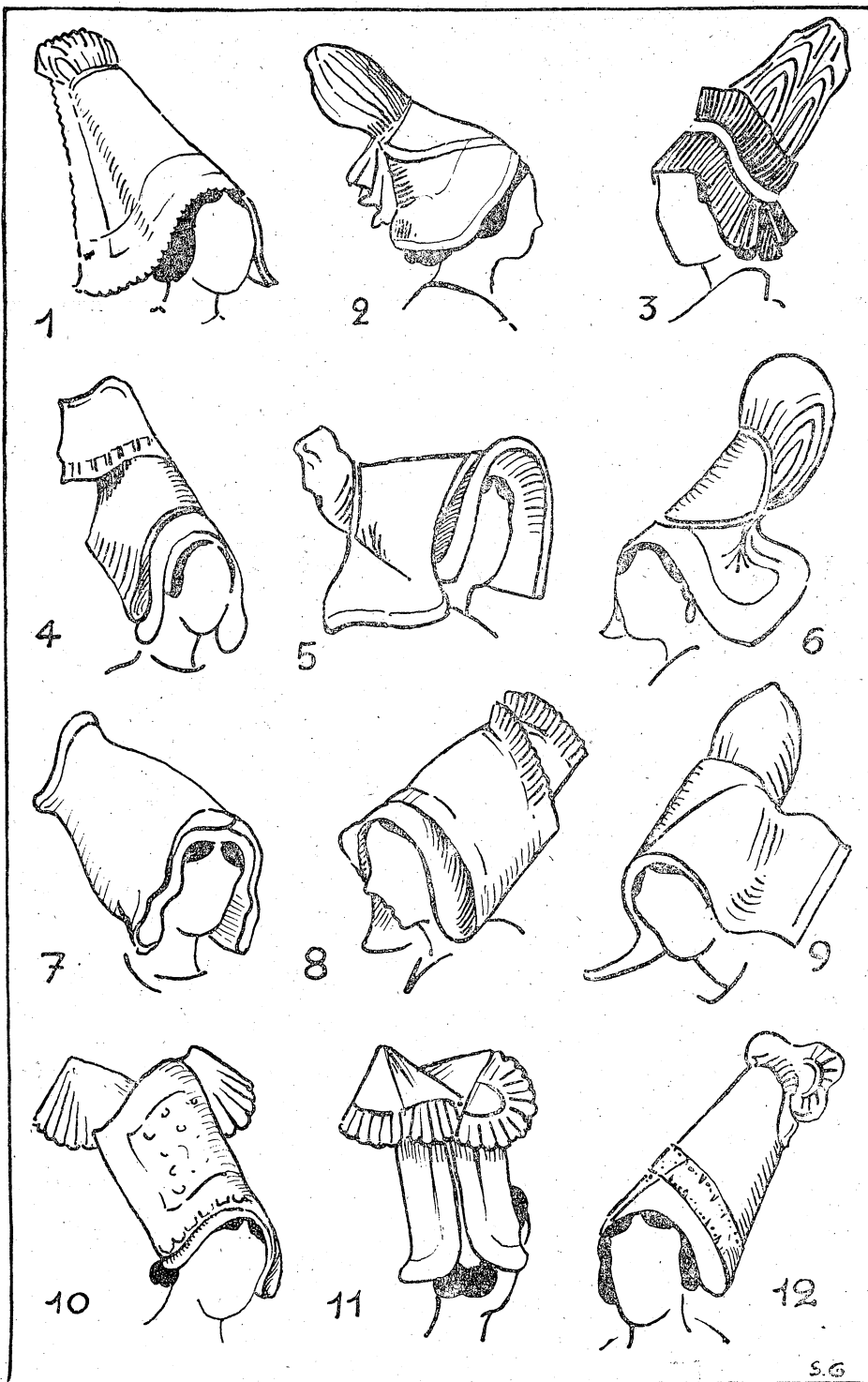


Fig. 103 — Grandes Coiffes anciennes de la Loire-Inférieure
 1. Pornic. — 2. Châteaubriant. — 3. Bouguenais (deuil). — 4. Nort-sur-Erdre. —
 5. Séverac — 6. Bourgneuf. — 7. Guérande. — 8. Saint-Nazaire. — 9. Guérande, —
 10. Machecoul. — 11. Machecoul (de dos). — 12. Préfailles.

XIV - LES COSTUMES DU PAYS D'ANCENIS

◆ Costumes masculins.

Ils ne diffèrent guère des costumes portés par les paysans de la campagne Nantaise ; vestes courtes ouvertes sur le devant, laissant largement apparaître le gilet, pantalons à pont, chapeaux à calotte demi-sphérique et à ailes assez larges.

En réalité, aucune particularité à signaler.

◆ Costumes féminins.

Là aussi nous trouvons peu de différences entre le costume porté par les Nantaises et celui adopté par les femmes de la région d'Ancenis.

○ Ajoutons quelques renseignements communiqués par Mademoiselle Noëlie Couillaud (143) : « La robe était « la robe montée », c'est-à-dire d'une seule pièce, le corsage ne faisant qu'un avec la jupe longue. Plus tard, « la taille à basques » fut à la mode. Avec « la robe montée » on se couvrait les épaules d'un fichu à pointe en velours avec franges ou dentelles, noir et uni pour le deuil. Le tablier était muni de confortables poches (144).

○ COIFFES.

Les coiffes de toute la région entre Nantes et Ancenis dérivait de la coiffe Nantaise avec toutefois quelques modifications pour certaines communes : coiffes à carène avec coches, large passe et fonds brodés. A Ligné, à Riaillé, le chignon était renfermé dans une résille et formait catogan, à Saint-Mars-la-Jaille, un ruban de paille blanc faisait le tour de la coiffe et réalisait à l'arrière un nœud plat couvrant le catogan.

○ Pour les noces et les fêtes, il y avait une coiffe de cérémonie dite « à quatre battants », les barbes ou pans très longs descendaient de chaque côté du visage ; des dentelles les plus précieuses ornaient cette coiffe qui a cessé d'être en usage vers 1883.

○ Les jeunes enfants portaient le bonnet à trois pièces.

○ Passé Ancenis et plus vers l'Est, les communes de Loire-Atlantique adoptaient une coiffe qui se rapprochait de la coiffe Angevine, c'est la coiffe dite « Papillon ».

Ainsi, à Varades, le fond brodé et ajouré se prolongeait sur le haut du visage et se relevait sur les côtés en forme d'ailes tuyautées. Ces tuyaux ou gros plis parallèles se dressaient en oblique au-dessus des oreilles et formaient un encadrement assez particulier.

(143) Communication faite au Congrès du folklore breton, Nantes ; Mai 1939.

(144) Le Musée d'art populaire régional du Château présente dans une grande vitrine un costume complet d'Ancenis.

XV - LES COSTUMES DU PAYS DE BLAIN ET DE CHATEAUBRIANT

◆ M. Sorin, de Blain, a publié des notes sur le folklore Blinois (145), nous en reproduisons les passages concernant les Costumes :

○ Costumes d'hommes.

« Les hommes portaient la « hanne » ou culotte à pan, la blouse ou la veste courte en bélinge et le bonnet de coton ou de laine bleu foncé ou brun. Ils mesure de la croissance et les mêmes servaient à toute la maisonnée. »

○ Costumes féminins.

Le fichu en pointe, bordé de dentelles ou de passementeries, laissait apercevoir la guimpe transparente qui couvrait les épaules. Le tablier de laine ou de soie assorti au fichu, complétait la toilette.

Les femmes de condition modeste revêtaient le caraco et la jupe de berlinge (ou droguet). C'était une sorte de serge à poils, dont la chaîne était en fil de lin et la trame en charpie de laine filée. Elle se fabriquait à Blain où il existait d'ailleurs un moulin à foulon. Au village de Mayun, dans la commune de La Chapelle-des-Marais, les tisserands fabriquaient encore du bélinge en 1930. Cette étoffe grossière, rude au toucher, trop froide en hiver, trop chaude en été, était presque inusable.

○ Coiffe.

Petite coiffe légère et seyante, papillon immaculé dont les ailes blanches ajourées de dentelles et gracieusement relevée sur les tempes, ceignaient le front.

Comme signe extérieur de grand deuil, la femme attachait, jadis à sa coiffe simple et sans dentelles, 2 longs liens en fil blanc partant de la nuque et tombant jusqu'aux talons. Cette marque de deuil avait presque disparue en 1930. Il serait curieux de rechercher l'origine de ces liens symboliques. Ne rappelaient-ils pas que deux êtres étaient liés, unis par l'affection et que la mort a brusquement dénoué ou rompu ces liens.

○ Costumes d'enfants.

Les enfants étaient coiffés de bonnets ruchés s'attachant sous le menton avec des liens. Ces bonnets étaient de couleur foncée pour éviter les lavages fréquents.

Les vêtements portaient plis et godelis qu'on décousaient au fur et à mesure de la croissance et les mêmes servaient à toute la maisonnée.

○ Ajoutons quelques renseignements complémentaires et notons, tout d'abord que les régions de Blain et de Châteaubriant avaient à peu près les mêmes éléments de costume aussi bien masculins que féminins.

(145) Bulletin de la Société Arch. de Nantes, 1930 (Aucune date ne précise l'époque où la documentation a été recueillie.)

◆ Costumes masculins.

◆ Les hommes du pays de la Mée portaient au début du XIX^e siècle des vestes longues à basques, de tissu (drap ou berlinge) de couleur, ainsi les gilets étaient bleus et les vestes brunes. La culotte ou braie se terminait par des guêtres (*garnaches*).

Vers 1860, les vestes devinrent courtes et à queue de pie (voir les personnages de dos représentés dans le dessin figure 105).



Figure 104. — Costumes des environs de Blain.

A Châteaubriant, la veste courte était largement ouverte sur un gilet de couleur à un rang de boutons et à rayures verticales, quelquefois, la partie inférieure de ce gilet était couverte par une ceinture en tissu.

○ Les braies se transformèrent en pantalons à pont, forme adoptée par les matelots et qui se répandit rapidement dans tout le pays de la Mée. Les étoffes rayées semblent, là encore, avoir été préférées.

○ Vers 1830, les chapeaux conservent les deux formes reproduites dans toutes les gravures :

(a) feutres à fond rond avec des bords plus ou moins grands sensiblement relevés sur les côtés,

(b) hauts-de-forme avec la partie supérieure évasée, la base plus étroite pouvait être ornée d'un ou plusieurs rubans de velours avec boucles (Fig. 104). Ce chapeau était spécialement réservé pour les fêtes.

Une forme tromblon encore plus évasée et à ailes plus courtes était également en usage (Fig. 105).

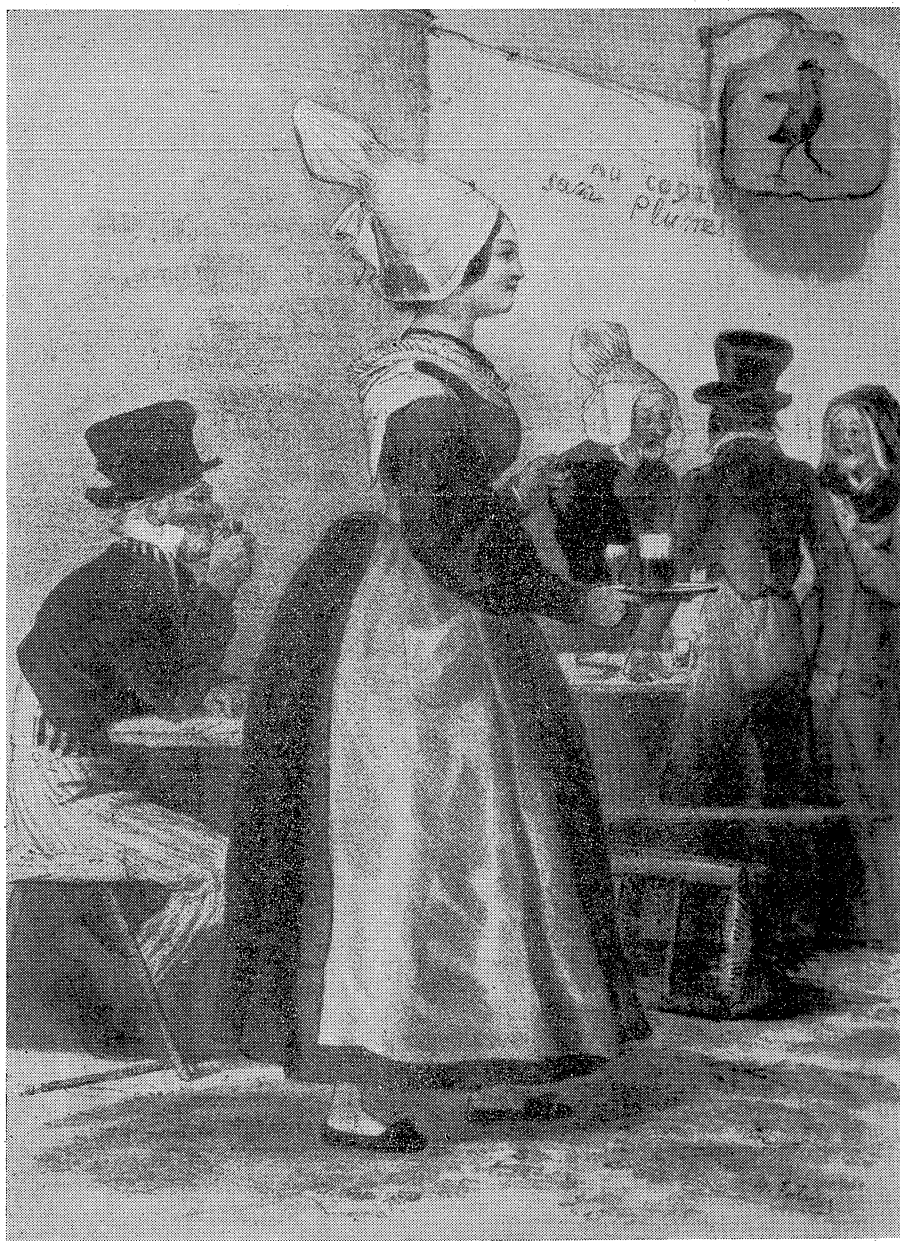


Fig. 105. — Costumes du pays de Châteaubriant.

○ Pour aller aux foires et marchés, les paysans portaient, vers 1850 des blouses bleues longues, elles étaient entourées, aux épaules et au col, d'une petite bordure ornementale très simple, faite d'une broderie blanche en fil de coton. Plus tard, ces blouses furent en tissu noir et sans motif brodé.

◆ Costumes féminins.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, la robe avait son corsage qui se faisait sur le devant, les œillets étant cachés sous la piécette ou devantière du tablier, sa partie supérieure rectiligne s'arrêtait au niveau des aisselles, ou se terminait par deux longues pattes attachées au-dessus de l'épaule.

Les manches normales dans leur partie supérieure s'élargissaient en bouffant à la hauteur du coude pour venir se terminer en un poignet serré (Fig. 105).

○ Vers 1880, le corsage se faisait plus serré, plus ajusté, c'est le « le justin », les manches également perdent leur ampleur, enfin vers 1895 se manifeste une faveur pour les guipures et les dentelles.

○ La jupe ample, superposée au « courtin » ou jupe courte de dessous formait de gros plis autour de la taille.

○ Le tablier ordinaire en toile ou en tiretaine était remplacé les jours de fête par un tablier en étoffe plus riche, taffetas, soie, etc... Très long, il atteignait presque le bas de la jupe et il était muni de vastes poches latérales. La piécette recouvrait largement les deux points croisés du mouchoir ou châle, celui-ci arrivait parfois jusqu'au haut du bras et retombait en formant épaulettes ; sa pointe dans le dos atteignait presque le niveau de la taille, enfin trois plis maintenus par des épingles assuraient un drapé agréable (très visible sur la figure 104).

Les mouchoirs ou châles étaient soit de forme triangulaire soit rectangulaire, mais alors pliés de façon à obtenir un triangle, ils étaient faits de préférence en tissus de soie ou encore en velours ; leur bordure s'ornait de franges dites chenilles ou de dentelles.

○ Pour les cérémonies on portait, à Châteaubriant, le grand châle cachemire, dont la pointe descendait jusqu'au talon ; cette mode a disparu vers 1900. Au commencement du XIX^e siècle, la mariée portait une robe de drap de couleur bleu pâle, les épaules étant protégées par une mousseline brodée. La taille était entourée d'une ceinture en ruban d'argent. La figure 66 (146) qui représente des mariés de La Chapelle-sur-Erdre vers 1850 donne une idée de ces costumes de cérémonies en usage dans le pays de la Mée. La mariée est en blanc et porte la grande coiffe ancienne.

◆ COIFFES.

Les figures 104 et 105 montrent les deux types de coiffes les plus caractérisées. La coiffe des environs de Châteaubriant vers 1840 correspond au modèle de hautes coiffes (fig. 105), elle était en grosse toile ou en calicot, le fond serré à mi-hauteur par un lien formait au-dessus une sorte de pointe gonflée et à plis donnant à cette coiffe une silhouette reconnaissable (2 de la figure 103). Nous la retrouvons dans toute l'étendue du pays de la Mée (147).

(146) Page 91 - de la 2^e partie « De la Naissance à la Mort ».

(147) Dans la fig. 66, page 91, on aperçoit cette coiffe sur les deux femmes situées au second plan.

○ Vers 1880, la coiffe haute disparaît et fait place à une coiffe encore longue mais horizontale, c'est « la bégaine », elle était en toile légèrement empesée, son fond affecte la forme d'un petit rectangle orné, sur chacun de ses côtés s'étendaient des coches obtenues par paillage, sa passe était munie d'une dentelle. Pour les cérémonies un ruban blanc de cinq centimètres de large faisait le tour de la coiffe et se bouclait par derrière.

○ La coiffe de deuil était faite en gaze, un ruban noir plus ou moins large l'entourait et se nouait sous le fond.

○ Si les communes du pays de Châteaubriant (Derval, Nozay, etc...) avaient adopté le type à carène, elles n'en apportaient pas moins des modifications de détails (disposition et nombre de coches, fond plus ou moins important, installation du ruban et forme des boucles, etc.)

○ Dans la région de Blain, vers 1879, les coiffes conservaient encore le type ancien, elles étaient en calicot ou en mousseline unie, légèrement empesée, la figure 104 donne une idée de leur aspect. (148).

A la fin du XIX^e siècle, la coiffe adoptant le type carène, elle était en tulle, avec une large passe munie d'une dentelle, le fond était très court ; enfin, elle n'était pas paillée mais gaufrée. (149)

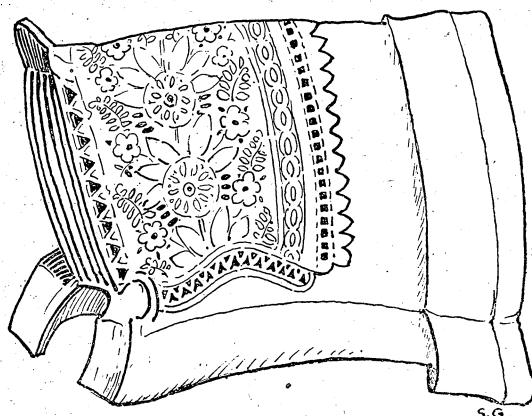


Fig. 106
Coiffe de Séverac

○ Une mention tout à fait particulière doit être accordée à la coiffe de Séverac (figure 106), elle possède les côtés latéraux enveloppants de la Blinoise de 1820 ; sa bordure, ses revers, son encadrement en avant sous forme de capeline lui confère un caractère spécial.

Il est indéniable qu'un air de parenté unit néanmoins les coiffes anciennes de Blain, (Fig. 104), de Nort-sur-Erdre (Fig. 103-5), avec les coiffes de Séverac.

Enfin, si l'on poursuit les recherches de cette vaste région, on s'aperçoit de la complexité qui

existe dans les formes suivant qu'on examine les modèles anciens (1^{re} moitié du XIX^e siècle) ou les modèles plus récents (2^e moitié du XIX^e siècle) ou s'est manifesté l'influence de la coiffe Nantaise à carène ainsi que nous l'avons signalé ; mais dans ces deux séries, il y a encore des variétés procurées par les usages, en effet, suivant qu'il s'agit de coiffes de travail, de coiffes artisanales, de coiffes habillées, ou de coiffes de mariages, on trouve des réalisations fort différentes, coiffes dont la disparition progressive s'est effectuée, suivant les communes, par des modalités inégales, les unes en avance, les autres en retard, créant ainsi pour ce pays très étendu un malaxage de formes interdisant toute rigoureuse classification méthodique.

(148) Voir figure 106, la coiffe de Séverac qui a quelque analogie avec cette coiffe de Blain.

(149) La description des coiffes de chaque commune dépasserait le cadre malgré tout restreint de cette étude, l'ouvrage de Mlle Noëlie Couillaud, très documenté comble cette lacune, il serait souhaitable qu'il soit édité.

XVI - LES COSTUMES DU PAYS GUÉRANDAIS

◆ De toutes les régions constituant le département de Loire-Atlantique, c'est certainement le pays Guérandais qui offre au point de vue des costumes l'ensemble le plus typique et le plus original.

Par un certain archaïsme de leurs formes, par les détails ornementaux qui les parent, par l'éclat de leurs coloris, par la somptuosité presque orientale de leur aspect, ces costumes forment une enclave tout à fait particulière digne de retenir l'attention des tous les amateurs de curiosité et de pittoresque.

Cette enclave ne se limite pas à Guérande, mais s'élargit dans une zone géographique qui va de Saint-Nazaire au Croisic et du Pouliguen à Mesquer englobant ainsi les marais salants de Saillé et l'étendue de la Brière.

Le Pays Guérandais a une configuration très variée offrant tous les aspects. Son vaste cordon littoral lui procure des paysages maritimes composés une fois de plages au beau sable fin, d'autres fois de falaises abruptes comme, par exemple, la côte sauvage du Croisic. A l'intérieur des terres on trouve des collines agrémentées de bois de pins, des vallons, des prairies, et enfin les deux grands bassins d'eau de la Brière et des marais salants qui procurent par contraste des aspects extrêmement captivants. (150)

○ A ce pays si varié, si profondément breton correspond une population qui devait avoir, autrefois, non seulement les mêmes coutumes que ses voisins Morbihannais, mais encore présentait une certaine ressemblance, pour les vêtements avec ceux de la Basse-Bretagne.

Certains auteurs ont comparé le costume de fêtes des paludiers de Guérande aux costumes du pays bigouden ; ayant particulièrement étudié la région de Pont-L'Abbé, Penmarc'h, nous pouvons tout de même affirmer que cette comparaison n'est pas exacte. Pour les hommes, le port du bragou-braz ne suffit pas pour constater une analogie avec le costume bigouden. L'original « chapeau à pic » des paludiers est unique dans le répertoire des chapeaux bretons. Pour les femmes, « la piécette », cette étrange cuirasse dorée qui plastronne lourdement la mariée de Saillé n'est comparable que par son éclat et sa richesse avec le plastron brodé des gilets de femmes de Penmarc'h.

Le Coeff-bléo et la mitre, coiffure pyramidale des bigoudènes n'a aucun point de ressemblance avec les coiffes du pays Guérandais. Ainsi les deux pays : Bigouden et Guérandais constituent deux originalités certainement distinctes par tous les détails, mais peut-être offrant quelques ressemblances par leur aspect général, qualité d'originalité des formes, richesse des coloris et enfin le goût de se vêtir sans se préoccuper des influences et des modes extérieures. (151).

(150) Le touriste qui sort de Nantes par la route de Vannes, traverse d'abord une campagne plate sans grand intérêt ; après avoir dépassé Pontchâteau, il s'aperçoit d'un changement complet dans le paysage ; des boqueteaux, des bois de pins, l'arrangement du sol, tout annonce l'approche du pays breton — on ne peut le contester, tout l'Ouest du département Loire-Atlantique appartient à la Bretagne.

(151) Le folklore français possède là deux enclaves riches en éléments de toutes sortes qu'on aurait dû, depuis longtemps, préserver de toute altération. Si les bigoudènes conservent de nos jours le costume et la coiffe (ceux-ci modifiés suivant une tendance moderne), il n'en est pas malheureusement de même pour le pays Guérandais où les costumes n'apparaissent que rarement grâce, encore aux Cercles folkloriques.

◆ Dans le pays Guérandais, plus, peut-être, que partout ailleurs, il y a lieu d'établir une distinction entre les habits de travail et les habits de fêtes et de noter la diversité des vêtements, chapeaux et coiffes.

C'est surtout pour les coiffes que la distinction est sensible, elles varient, en effet, pour chaque commune de la liste ci-dessous :

- (a) — Guérande et ses environs ;
- (b) — Saillé et les villages des Marais salants ;
- (c) — Le Bourg-de-Batz (152) ;
- (d) — Le Croisic ;
- (e) — La région de Saint-Nazaire ;
- (f) — La Grande Brière.

(A) — GUÉRANDE ET SES ENVIRONS

◆ Costumes masculins.

C'est au village de la Madeleine proche de Guérande que l'on peut se rendre compte des vêtements portés par les métayers et paysans cultivateurs. Au début du XIX^e siècle, ils étaient vêtus d'habits très simples de bure brune avec culotte plissée accompagnée de guêtres de toile.

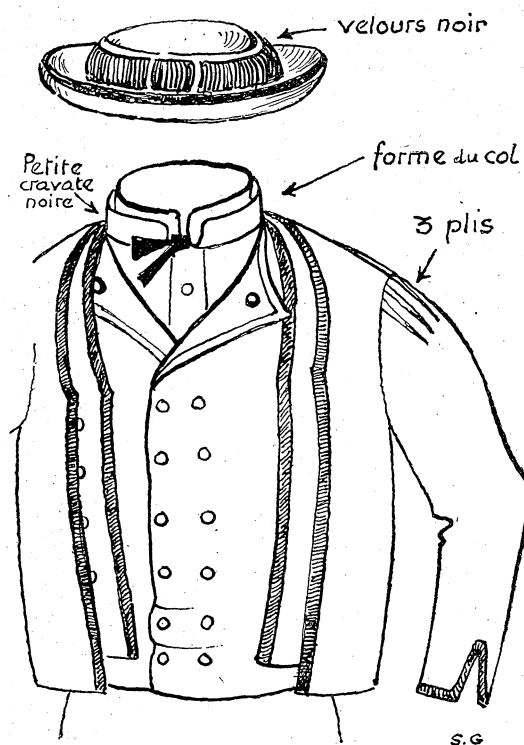


Fig. 107
Costume de Métayer du pays Guérandais

De Francheville signale que les jours de fête, ils avaient des « chupens » et des gilets bleus, ainsi que des bragou-braz de couleur brune. Leurs chapeaux étaient petits et ronds.

○ Au commencement du XX^e siècle, le costume du dimanche du métayer avait évolué, il comportait un pantalon long, une veste courte bordée d'un ruban ou galon avec trois plis à la partie supérieure des manches (Fig. 107). Cette veste largement ouverte laissait apercevoir une autre veste sans manches qui la débordait légèrement sur le devant et en bas. Un gilet à double rang de petits boutons noirs, plats, et à échancrure supérieure avec revers laissant apercevoir la chemise blanche au col à revers typique complété par un mince nœud de cravate en tissu noir. Le chapeau était en feutre, bas de calotte, celle-ci entourée d'un velours noir, les ailes étaient courtes et légèrement relevées tout autour. (Fig. 107).

(152) Appelé aujourd'hui Batz-sur-Mer. C'est regrettable, car Bourg-de-Batz était fort agréable à l'oreille et évoquait bien cette vieille agglomération.

◆ Costumes féminins.

Pour les fêtes et cérémonies, les jupes étaient longues et à nombreux gros plis, le tablier était muni d'une petite piécette, peu large, sous laquelle se plaçait les pointes du foulard, celui-ci très important possédait des franges qui descendaient sur les côtés jusqu'au milieu des bras, la pointe par derrière atteignait la taille.

Le foulard était généralement en tissu à carreaux.

Les manches du corsage, assez larges, se terminaient dans le bas soit par trois bandes de velours, soit par un revers.

Un petit col de lingerie entourait le cou et un ruban de velours suspendait sur le haut du foulard le cœur d'argent avec la croix.

(B) — SAILLÉ - COSTUMES DES PALUDIERS

◆ Costumes masculins de travail.

Jadis, les paludiers et saulniers lorsqu'ils procédaient à la récolte du sel ou lorsqu'ils allaient le livrer dans la région au moyen de mules, portaient le costume suivant : une veste courte et très ouverte laissant déborder un ou deux gilets dont un très long. La culotte était large et bouffante (genre bragou-braz), faite en toile blanche ou en basin de Guérande, serrée au niveau du genou par un lien formant cocarde, des bas blancs remplacés en voyage par des « garnaches », sortes de guêtres de toile blanche avec une languette recouvrant le dessus du soulier. L'été, le paludier portait des espadrilles, mais le plus souvent il avait les pieds déchaux (nus).

Un sarrau, ou longue blouse descendant jusqu'aux genoux avec amples manches recouvrait le costume proprement dit, cette blouse était munie sur le devant de la poitrine du « jabot », large poche ayant sur les côtés deux ouvertures verticales parallèles par lesquelles on laissait apparaître les pointes d'un mouchoir de couleur, là aussi se logeait le couteau et le tabac, (Fig. 80, page 127).

○ Le chapeau « à pic » (153) usagé était quelquefois porté l'été dans le travail ou le voyage, ses grandes ailes protégeant du soleil, mais l'hiver, il était remplacé par le bonnet de laine de forme en usage chez les pêcheurs bretons ; le fond très long retombait sur un côté du visage.

Le bonnet du chef de famille était de couleur brune, celui des fils était rouge.

◆ Costumes féminins de travail.

Le costume de travail porté par les paludières n'offrait aucun caractère spécial, elles utilisaient d'anciens costumes de cérémonies usagés, ce qui explique la longueur et l'ampleur des jupes peu faites pour faciliter les travaux dans les salines, aussi elles retroussaient ces jupes au moyen d'une longue ceinture d'étoffe enroulée au-dessous de la taille (Fig. 108).

Les paludières travaillaient pieds nus.

(153) Ce chapeau est décrit plus loin.



Fig. 108. — Femmes de Saillé
Costumes de travail.

◆ Habits de fêtes et de cérémonies des hommes.

(Guérande, Saillé, Batz).

De nombreux gilets de longueurs différentes étaient superposés par étages de manière à laisser apercevoir les bandes de couleurs diverses tissées au bord, inférieur.

— Le premier gilet était de basin blanc croisé sur la poitrine à la hauteur du cou et cachant, par conséquent, la chemise ; très long, il descendait sur le ventre.

Le deuxième gilet, plus court et en flanelle blanche, se boutonnait droit et laissait apparaître le premier.

— Le troisième gilet en drap bleu foncé était encore plus court et orné autour des boutons et boutonnières d'un liséré vert.

○ Sur ces trois gilets superposés il y avait « *la chemisette* », veste rouge (154), moins longue que les gilets, à parements droits et largement ouverte (Fig. 109 - voir aussi Fig. 67 page 95).

Un grand col blanc de mousseline se rabattait dans le haut sur cette veste.

○ La culotte blanche bouffante, en toile fine, était serrée au niveau du genou par des liens avec une cocarde aux bouts flottants, elle retenait des bas de laine blanche.

Les souliers de forme basse étaient des sortes de sandales en daim jaune à bouffettes.

○ Le chapeau constitue la pièce la plus originale de ce costume, car sa forme ne se rencontre dans aucune autre région de la Bretagne. C'était un feutre à très larges bords disposés de façon à réaliser trois pics ou cornes dont une est nettement relevée en pointe, sa coiffe ronde et basse est ornée de « *chapelouses* », chenilles multicolores dont les extrémités retombent librement sur le côté (Fig. 109). L'état-civil du propriétaire du « *chapeau à pic* » est indiquée clairement par la façon dont la corne du chapeau est disposée, ce signe symbolique permet donc de reconnaître les trois phases de la vie du paludier.

Le célibataire plaçait le pic sur l'oreille, le marié le tournait vers l'arrière et le veuf le disposait par devant. Enfin, le jour du mariage, le côté large devait être mis à gauche.

○ Pour se rendre à l'église, le marié jetait sur ses épaules une grande cape noire (dite manteau à l'espagnole) (fig. 67, page 95), elle était munie d'une agrafe fixée à l'extrémité d'une petite chaînette, ce qui permettait d'écarter plus ou moins les pans de cette cape.

Comme signe distinctif, le marié seul plaçait sur le côté gauche de sa poitrine et sur toute la hauteur un ruban bleu de trois centimètres de large.

(154) Rouge à Saillé, brune à Batz.

◆ **Habits de fêtes et de cérémonie des femmes.**

(Guérande, Saillé, Batz).

La robe, *d'une seule pièce*, était de couleur différente suivant qu'il s'agissait de jeunes filles ou de femmes mariées, dans le premier cas elle était d'étoffe blanche, dans le second cas le corsage était de couleur violette avec garniture de velours.

Le grand costume de mariée comportait le corsage violet avec des manches rouges garnies au poignet de larges parements revêtus de tissus brodés de soie, ce revers procurait une note riche et colorée. Sous ces manches, on devinait deux ou trois manches étagées en lingerie fine. (fig. 109)

○ La jupe de dessus en plis serrés était en partie recouverte par un beau tablier en soie moirée généralement orange ou jaune à Batz et violet à Saillé.

○ Tout le haut de la poitrine était couvert par un plastron rectangulaire « *la piécette* » composée de rubans à fleurs brochés d'or et d'argent montés serrés en canelures sur une armature. Une ceinture ou « *livrée* », large ruban de soie semblable à ceux de la piécette relevait la jupe et se nouait sur les hanches par une cocarde dont les pans retombaient en écharpes. (fig. 67, p. 95).

Il est incontestable que ce costume de fête, par la richesse colorée de ses éléments présente un aspect très original et particulièrement attrayant.

○ A cela il faut ajouter les bas de laine rouges ou violets ornés eux aussi, de « *fourchettes* » de couleur dont le décor fait songer à des motifs similaires en usage dans l'Europe Centrale. (Figures 111 et 112).

Les souliers bas étaient en daim ou en velours vert ou violet avec nœud de ruban sur le dessus. (155)

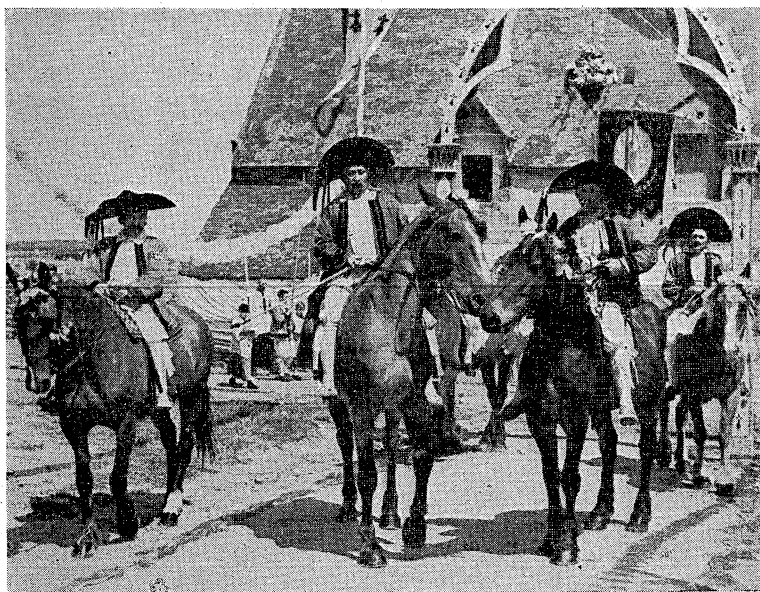
Le jour du mariage l'ensemble du couple mariée et marié sortant majestueusement de l'église formait un tableau pittoresque chatoyant et coloré qui a tenté tous les artistes. Les figures 67 (page 95) et 109 reproduisant des dessins de l'époque donnent une idée de l'aspect vraiment imposant de ces costumes de fêtes dont on ne trouvait le similaire en Bretagne que dans les riches vêtements de cérémonie de la Cornouaille Sud.

(155) Le Musée de Guérande et le Musée d'art populaire régional au château des Ducs présentent en vitrine des costumes anciens du pays Guérandais, costumes de métayers de la Madeleine, costumes de fêtes des paludiers de Saillé.



Figure 109

Bourg-de-Batz costumes de noces



(Photo Alex. Bernard)

Fig. 108

Les paludiers un jour de procession

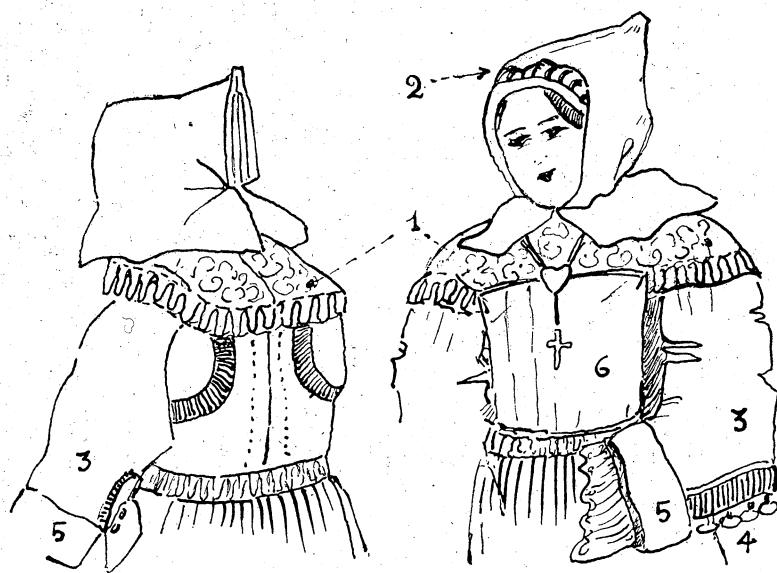


Fig. 109

Paludières en costumes de fête. — Corsage de face et de dos.

1. Foulard. — 2. pointe caractéristique de la coiffe. — 3. manches. — 4. rangées de boutons. — 5. revers avec dépassant de lingerie. — 6. piécette.



Fig. 110

Arrangement décoratif de la parure du dos.

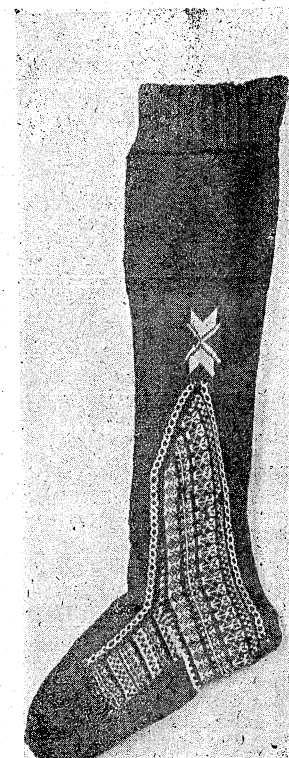


Fig. 111

Saillé, Bas rouge à fourchette.



(Photo Alex. Bernard)

Fig. 112

formes de la pointe des coiffes de Saillé.

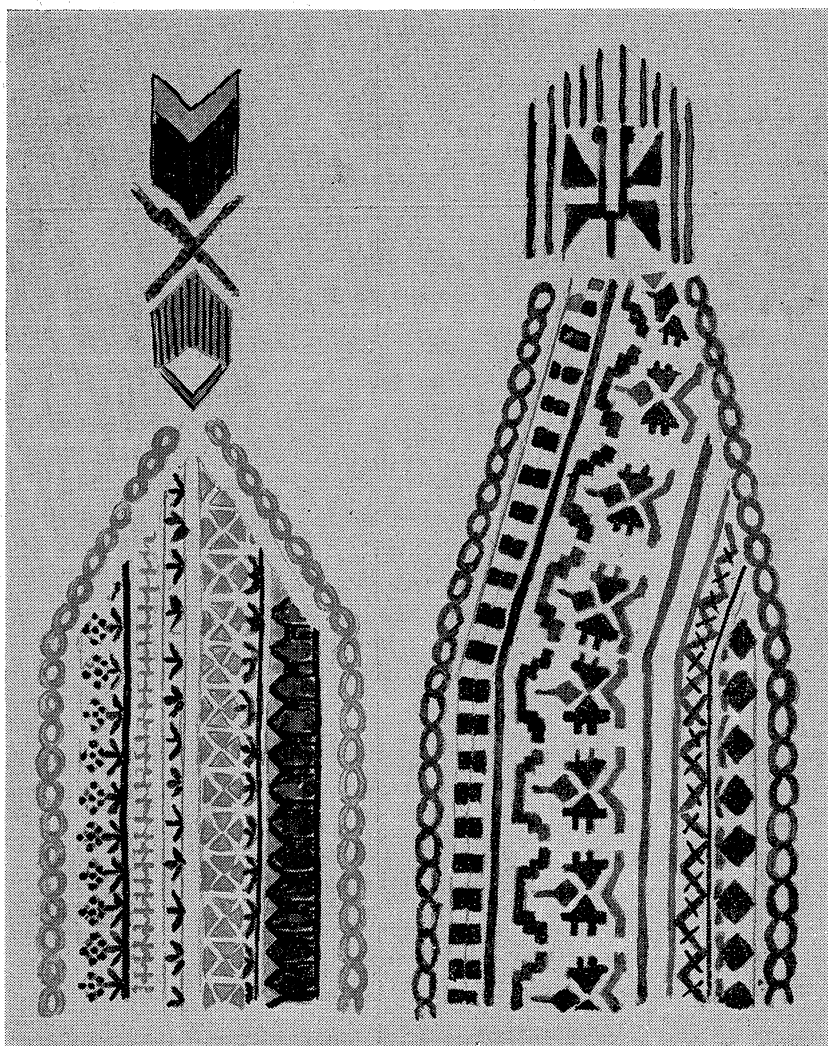


Fig. 113

Détails de l'ornementation des fourchettes des bas.

(Voir la disposition des fourchettes ornées sur l'ensemble des bas
Figure 111, page 165)

Les fourchettes étaient composées de broderies multicolores à motifs variés, ceux-ci toutefois obéissaient au thème de la répétition de mêmes dessins en longues bandes juxtaposées. L'aspect d'ensemble de cette ornementation rappelle certaines broderies de l'Europe centrale.

◆ Costumes de deuil.

○ *Hommes.* — Ils portaient le grand manteau ou cape en drap noir.

○ *Femmes.* — Les veuves revêtaient le « *vantel* », sorte de demi-mante en laine noire garnie extérieurement et surtout au collet d'une toison à longs poils gris et très fournie. (Fig. 114)

Les femmes qui désiraient ne pas se remarier portaient cette mante haut sur les épaules, les autres dégageaient au contraire, le cou et la nuque.

Enfin, le *vantel* teint en vert était également porté par toute mère qui après son rétablissement se présentait à l'église pour la cérémonie des relevailles. (156)

◆ Enfants.

Les filles et les gars étaient habillés d'une façon identique ; jusqu'à six ans on ne les distinguait que par leur bonnet de velours brodé qui était à trois pièces pour les filles et à six pièces pour les garçons.



Fig. 114

Le « *Vantel* » des Veuves.

XVII - LES COIFFES DU PAYS GUÉRANDAIS

Elles offrent pour les coiffes de cérémonie une assez grande variété allant de modèles assez simples (coiffes métayères) à des modèles plus compliqués (coiffes paludières), mais offrant toujours un aspect très seyant.

M. L. Bureau a essayé un classement de toutes ces coiffes en établissant une distinction entre la forme de leurs ailes et aussi entre la disposition typique du pignon.

Cette classification a été faite uniquement pour les coiffes utilisant le bourrelet.

Voici l'origine de ce bourrelet : les cheveux étaient divisés en deux tresses et entourés d'un lacet blanc assez large constituant « *le serrant* », le tout était disposé sur la tête en forme de couronne.

(156) Cf. Bureau. Costumes de relevailles au Bourg-de-Batz, Mélines 1877. N° 1.

Ensuite, on a substitué aux cheveux un cylindre de filasse enroulé dans un ruban de velours ou d'étoffe noire. Sur ce cylindre, un lien large blanc « le Sérant » est tourné en spirale, il est ensuite placé sur les cheveux de façon à ce qu'on puisse l'apercevoir de face lorsque la coiffe sera posée sur la tête.

○ Les coiffes du pays Guérandais peuvent être divisées en deux catégories : (a) — celles utilisant le bourrelet. (b) — celles sans bourrelets.

○ Toutefois, ce sont les bourrelets qui constituent les éléments les plus originaux des coiffes de Guérande, de Saillé et de Batz.

○ Nous reproduisons la classification de M. Léon Bureau : (157)

COIFFES A BOURRELET	Ailes de la coiffe attachées sous le menton	Pignon de la coiffe saillant	Saillé, Queniquen, Clis, Trescalan, La Turballe.	Populations
		Pignon de la coiffe rentrant	Batz, Kervallet, Trégaté, Kermoisant, Roffiat.	Salicoles
COIFFES SANS BOURRELET	Ailes tombantes ou relevées sur le fond de la coiffe	Coiffes sans pignon	Campagnes de Guérande, St-Molf, Escoubiac, Saint-André, Saint-Lyphard,	Populations Agricoles

A ce tableau nous ajouterons les coiffes sans bourrelet (158).

COIFFES SANS BOURRELET	sans ailes	forme carène à haut fond	Le Croisic, Le Pouliguen, Saint-Nazaire.	Populations Agricoles
------------------------------	------------	--------------------------	--	--------------------------

○ Cette classification ne donne qu'une idée sommaire des diversités de détails qui se sont manifestées dans une même commune, ainsi pour Guérande il y a 1° — l'ancienne coiffe ou « couffallon » en toile avec des bandes unies tombant sur la nuque et les épaules et dont le fond exprime déjà la forme en pointé, elle se posait sur un bonnet en tissu enfermant les cheveux ; 2° — l'ancienne coiffe de mariée à longues bardes ornée de dentelles et qui a complètement disparue ; 3° — la coiffe plus récente à pignon saillant et à bardes légères passant sous le menton ; 4° — la coiffe de deuil ; 5° — la coiffe métayère qui n'a aucun pignon saillant, enfin la coiffe voisine de Trescalan avec de légères modifications.

(157) Voici la note que M. L. Bureau ajoute à cette classification : « Dans une grande partie de cette région, les jeunes filles n'ont pas de brides ; les femmes en portent, nouées au menton, et les veuves les laissent flotter au vent, symbole du mépris qu'elles doivent avoir pour la toilette. »

(158) Il est évident que ces coiffes sans bourrelet sont beaucoup plus récentes et appartiennent au type général du pays Nantais ; autrefois, on portait à Saint-Nazaire des coiffes fort hautes, genre hennin, elles ont été remplacées comme presque partout par la coiffe à carène. La persistance des coiffes à bourrelet presque jusqu'à nos jours est une preuve de plus de la profonde originalité du pays paludier.

○ Toutes ces variétés ont été reproduites dans de nombreuses gravures, en particulier par le dessinateur Lalaisse ; et cela peut prêter à confusion pour la définition exacte.

Etablir l'ordre chronologique de ces coiffes paraît difficile, en réalité le grand principe de la succession dans les formes des coiffes part toujours du type primitif, c'est-à-dire des coiffes longues et hautes, mode générale à presque toutes les provinces, pour revenir, petit à petit à des types plus petits et plus particulièrement locaux. En effet, sont bien exclusivement locales les coiffes de Guérande, de Saillé, de Batz, alors que partout ailleurs la carène Nantaise semble avoir imposé sa forme, ici nous avons des coiffes dont l'arrangement des éléments composant est typique, coiffes qui viennent ainsi s'accorder et renforcer le particularisme du costume paludier.

◆ Coiffe métayère de la campagne Guérandaise.

L'arrière de la coiffe est plissé et s'arrondit suivant le contour de la tête, donc pas de pointe (Fig. 115), deux barbes simples et assez longues sont relevées sur le dessus sauf lorsque les femmes vont à l'église ou lorsqu'elles sont en deuil, dans ces cas, on les laisse pendre de chaque côté du visage.

La coiffe est posée sur le bourrelet de façon à laisser apercevoir celui-ci. On remarquera qu'il n'y a qu'un seul bourrelet alors que les coiffes de Batz et de Saillé en comportent deux.

En semaine et pour le travail, la métayère porte une coiffe d'étoffe blanche de coton, assez épaisse ; vers Mesquer, elle couvre sa tête d'un mouchoir dont la pointe retombe sur la nuque (159).

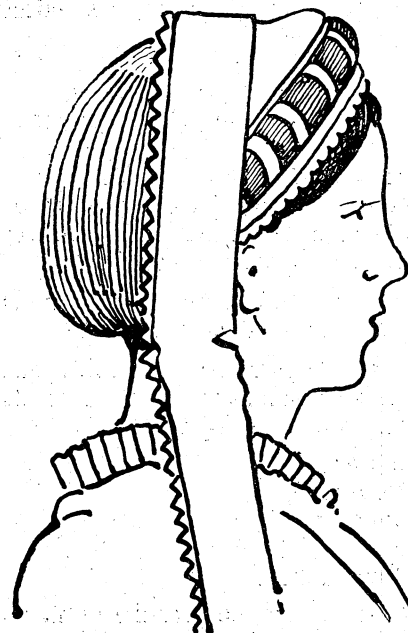


Figure 115. — Coiffe de métayère (Guérande)

◆ Coiffe de Guérande (ville).

Vers 1860, la coiffe de cérémonie et de mariage était « la catiole », celle-ci se composait d'une sous-coiffe avec fond orné et passe large, elle était fixée au chignon. Par dessus se plaçait une coiffe de tulle avec deux longues bandes brodées et parfois ajourées, les deux pans de ces bandes étaient relevés sur le sommet de la tête. A la fin du XIX^e siècle, la coiffe citadine adopte la forme en carène et offre beaucoup de similitude avec les coiffes d'Herbignac, de Pont-château, de Saint-Gildas-des-Bois et de Savenay.

(159) Les mouchoirs enveloppant la tête, est une coiffure essentiellement paysanne vu son rôle parfait de protection, elles se portaient également à Batz, Saillé, Trescalan, Le Croisic.

◆ *Coiffe du pays paludier, Saillé.*



Fig. 116. — Coiffe de Saillé

Deux bourrelets superposés forment la couronne, une coiffette en filet enferme sur l'arrière, les cheveux.

Sur cette coiffette et toujours en arrière, est disposée une coiffe en tulle à plis étalés. Dans la partie haute, ces plis resserrés en pointe forment le pignon caractéristique de cette coiffe.

Un bandeau brodé se termine de chaque côté par deux barbes pendantes sur le dos (Fig. 116).

Jadis, dans tout le pays salicole et surtout lorsqu'on était en deuil, on fixait ces deux ailes sous le menton, cela se nommait « être bridée », actuellement on les laisse flotter sur les épaules.

◆ *Coiffe de Batz.*

Elle est établie sur le même principe que celle de Saillé, c'est-à-dire que la coiffe repose sur deux bourrelets étagés.

Toutefois, deux choses la différencie avec celle de Saillé — (a) l'extrême pointe au lieu de saillir est repliée vers l'intérieur — (b) les deux retombées de tulle de chaque côté du visage sont brodées à la main et forment un cadre très riche dont les pans inférieurs s'étalent à droite et à gauche du cou (160).

○ Pour bien saisir la variété d'aspect de ces différentes coiffes, nous avons réalisé un dessin où les coiffes sont mises en parallèle (Fig. 117).

○ Pour les mariées, il se plaçait jadis dans le pignon de la coiffe une toute petite couronne dite « L'Eternel », elle portait à son centre une minuscule colombe (symbole de vertu). Une chanson a été faite à ce sujet :

Ce petit objet là se composait
La digue dondé, la digue dondé,
D'une couronne dans laquelle était
Un petit, tout petit oiselet,
La digue dondaine, la digue dondé.

Au bourg de Batz, le diadème en 1825 était une simple branche de fleurs d'oranger disposée au-dessus du voile.

Plus tard, on a vu sur le voile une couronne de coquillages peints en couleurs chatoyantes.

La toilette de la mariée se complétait en plaçant sur la poitrine, au niveau du cœur d'un bouquet de fleurs artificielles d'or et d'argent.

◆ *Coiffes du Croisic.*

Elle adopte à peu près la forme de Guérande citadine, mais en donnant beaucoup plus d'extension au fond (Fig. 117-3). C'est donc un dérivé de la coiffe en carène, elle a une passe très large ornée de broderies et de dentelles, l'arrière, gaufré avec de nombreux plis porte un fond carré, un ruban blanc la contourne se terminant à la nuque par un nœud plat. Le caractère particulier de cette coiffe tient à la dimension en hauteur de son arrière.

(160) On retrouve ce type de coiffe dans la région côtière du Morbihan.

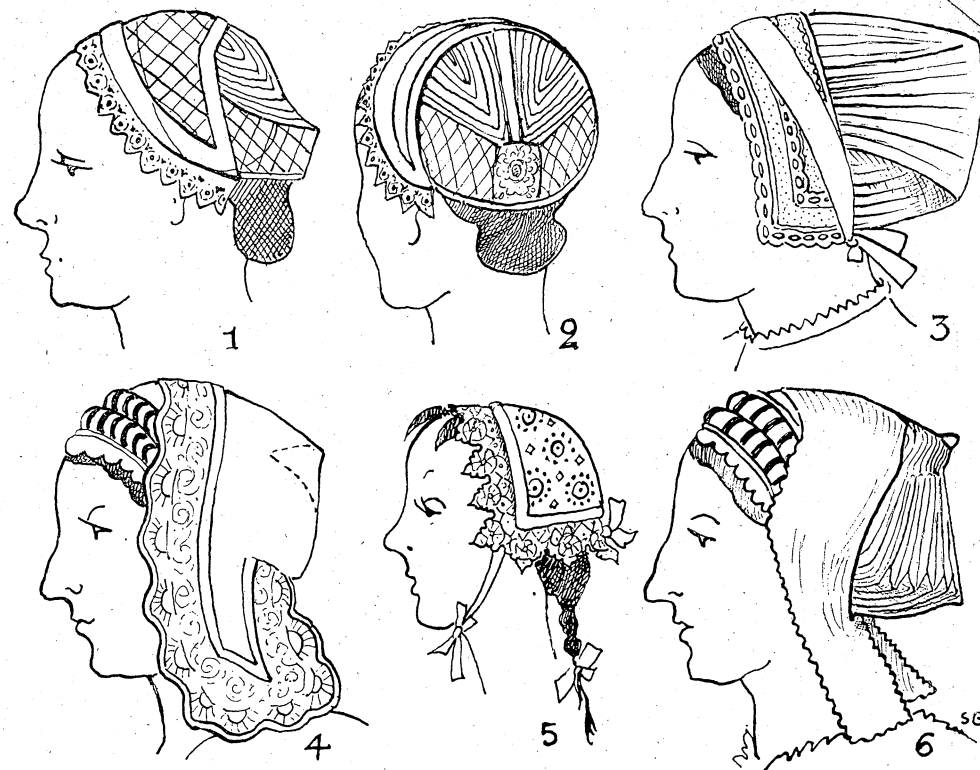


Fig. 117

Comparaison des différents types de coiffes

1. Guérande de profil. — 2. Guérande de dos. — 3. Le Croisic. — 4. Bourg-de-Batz. — 5. bonnet de fillette. — 6. Saillé.

○ La coiffe du Pouliguen est presque identique. (175)

◆ *Coiffes de Saint-Nazaire et de ses environs.*

Vers 1840, la coiffe de cérémonie était une grande coiffe longue et haute à larges bardes tombant sur les épaules et se terminant par une sorte de poche bouffante arrondie, se dressant au sommet de la coiffe ; imitation des coiffes anciennes de Nort et de Châteaubriant.

Certaines coiffes luxueuses avaient les bardes bordées de dentelles, elles pouvaient être relevées de chaque côté du visage et croisées sur le sommet de la coiffe (Fig. 103-8). Elle était soutenue par une sous-coiffe empesée.

Cette coiffe était également portée à Pornichet.

○ A la fin du XIX^e siècle, la coiffe uniquement adoptée est la coiffe en carène du type Nantais.

◆ *Coiffes de la Brière.*

La figure 117 nous renseigne sur les costumes portés autrefois par les Briérons, ils ne se distinguent guère des costumes que nous avons étudiés pour la campagne Guérandaise.

(175) Il s'agit là évidemment, de coiffes assez récentes, nous ne possédons aucun document sur les coiffes plus anciennes, c'étaient probablement des coiffes longues et hautes rappelant les vieilles coiffes de la région de Saint-Nazaire.

La coiffe était la coiffe de métayère, surtout pour toute la région Ouest du Marais (Saint-André-des-Eaux, Saint-Lyphard, Mayun, etc.)



Fig. 117
Costumes de la Brière

○ Mais la coiffe en faveur particulière dans toute la Brière a été la caline, bonnet simple enveloppant bien la tête et munie parfois de deux longs liens latéraux.

Le fichu ou foulard était le plus souvent posé sur la coiffe et la caline, surtout lorsque la Briérone allait au travail.

LE FOLKLORE DU PAYS NANTAIS ET DES RÉGIONS VOISINES

— PAR J. STANY-GAUTHIER —

TABLE DES MATIÈRES DE LA 3^e PARTIE

	PAGES
XII. — LES COSTUMES DU PAYS NANTAIS	121
Costumes de ville à Nantes	121
Costumes des artisans et de paysans	121
Les coiffes du pays Nantais	135
XIII. — LES COSTUMES DU PAYS DE RETZ	146
Les coiffes du pays de Retz	148
XIV. — LES COSTUMES DU PAYS D'ANCENIS	151
XV. — LES COSTUMES DU PAYS DE BLAIN	
ET DE CHATEAUBRIANT	152
Les coiffes du pays de la Mée	155
XVI. — LES COSTUMES DU PAYS GUÉRANDAIS	157
Guérande et ses environs	158
Saillé, costumes des paludiers	159
XVII. — LES COIFFES DU PAYS GUÉRANDAIS	167

La photographie fig. 95 est du Photo-Club de Nantes
Les photographies 108 et 112 sont de M. Alex Bernard.

Ont paru dans cette Collection :

« FOLKLORE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

1. L'HABITAT.
2. DE LA NAISSANCE A LA MORT.

Pour paraître en 1958 :

4. LES MOIS ET LES FÊTES CALENDAIRES.
5. LES MÉTIERS.